

Courrier des lecteurs

Dans le n° 213 de « T.S. », notre camarade Paul Parisot avait écrit un article intitulé : « Europe : Montée générale du socialisme ». Son argumentation et ses références ont été critiquées par plusieurs camarades, soit à la tribune du Conseil national, soit par courrier.

Nous publions deux lettres de camarades qui résument clairement les raisons de l'opposition à l'article de Parisot.

Lettre d'André Barthélemy, de Villeurbanne

J'ai lu avec surprise dans l'hebdomadaire du P.S.U. l'article de Paul Parisot « Europe : Montée générale du socialisme ». Comment le journal du P.S.U. peut-il prendre à son compte un article qui appelle « socialiste » tout parti dont le nom comporte le mot « socialiste » ? Paul Parisot ignore-t-il que la Nation a fait l'éloge du parti « socialiste » suédois ? Ignore-t-il que le parti « socialiste » allemand ne parle même plus de planification et rêve d'une société fondée sur la propriété privée des moyens de production et la libre concurrence ? Ignore-t-il que le Parti du travail des Pays-Bas est sur les mêmes positions archéo-capitaliste ? Ignore-t-il que les représentants des partis « socialistes » de France, d'Allemagne, du

Bénélux et d'Italie ont signé un texte dans lequel la revendication la plus révolutionnaire s'exprime ainsi : « La constitution de l'entreprise doit être réformée dans le sens qu'à côté des intérêts de ceux qui donnent le capital, les travailleurs... puissent également se faire entendre... »

Cet article de Parisot a soulevé à juste titre l'indignation de nombreux camarades. Nous ne pardonnerons à T.S. de l'avoir publié que s'il se trouve un de ses rédacteurs pour faire le bilan des réalisations des sociaux-démocrates au pouvoir en Europe et analyser les programmes de ceux qui revendiquent ce pouvoir.

André Barthélemy,
Villeurbanne.

Lettre de Michel Darson, de Versailles

J'ai été surpris par l'article d'André Parisot paru dans le n° 213 de Tribune Socialiste.

Le parti travailliste, les sociaux-démocrates allemands sont-ils socialistes ?

Il y a là, je crois, le risque d'une confusion. Car, enfin, nous avons pu constater, à la faveur d'une récente campagne électorale, l'identité des programmes travailliste et conservateur. Les récentes mesures prises par M. Wilson sont saines économiquement et socialement acceptables. Mais, de la fidélité à l'alliance atlantique à la nationalisation de la sidérurgie, les travaillistes britanniques se comportent en garants honnêtes et intelligents du capitalisme ! La satisfaction affichée par les industriels anglais est significative !

D'ailleurs, il n'est pas question d'accabler d'injures les gauches anglaise et allemande, mais simplement de constater que ces organisations ne peuvent plus être socialistes sans causer le risque de terroriser leur électeur.

Il est possible, certainement, de découvrir dans chacune de ces formations une aile gauche utilisant les méthodes d'analyse propres au socialisme. Mais il s'agit d'une minorité.

Je précise, enfin, que je ne veux pas incriminer la politique des travaillistes et des sociaux-démocrates, conditionnés par leur cadre national. Mais je demande instamment à André Parisot de ne pas confondre socialisme et gérance du capitalisme.

Michel Darson,
Versailles.

Paul Parisot ayant pris connaissance de ces lettres, nous lui avons demandé d'user de son droit de réponse. Nous publions ci-dessous les précisions qu'il a tenu à apporter à son article. — « T.S. ».

Sur le socialisme des organisations traditionnelles

Plusieurs lecteurs de Tribune socialiste se sont émus de ce que, dans l'article « Europe : Montée générale du socialisme », les partis socialistes britannique, allemand, scandinaves, n'ont pas été présentés pour ce qu'ils sont : des « gérants du capitalisme ». D'autres estiment seulement qu'il aurait été utile de marquer la distinction entre notre socialisme et celui de la social-démocratie.

Il va sans dire que lorsque les électeurs vont plus nombreux vers Harold Wilson ou Willy Brandt, ils ne plébiscitent nullement la politique défendue par le P.S.U. Et si cela va encore mieux en le disant, je le dis.

Toutefois, si peu socialistes que puissent être l'action et même les conceptions des organisations traditionnelles se réclamant du socialisme, n'oublions pas deux faits :

1 Le Labour Party, comme le S.P.D. en Allemagne, comme le socialisme scandinave, sont portés par un mouvement vers la gauche qui se manifeste dans l'opinion. Cela est positif. Le montrer était le seul but de mon article du n° 213. Personne, à ma connaissance, ne l'avait fait. L'important n'est pas que nous fassions la fine bouche, mais que les masses elles-mêmes fassent l'expérience des partis traditionnels, qu'elles les obligent à aller plus loin sur la voie du socialisme, que

dans le cours de l'expérience se dégagent des idées plus claires et des cadres plus capables de modifier les structures existantes. Le mouvement vers la gauche qui est à l'œuvre depuis dix-huit mois en Europe passe naturellement d'abord par cette expérience. A nous d'aider à ce qu'elle ne s'arrête pas en chemin. Mais nous ne pouvons raisonner comme l'ont fait, il y a trente-cinq ans, les communistes : « Il faut d'abord passer sur le ventre de la social-démocratie. » Cela a abouti au triomphe du nazisme.

2 Nous considérons la social-démocratie comme partie intégrante du mouvement ouvrier. Le P.S.U. travaille à la formation d'un « Front socialiste » où des hommes qui ont les idées de Wilson ou de Brandt ont leur place. Et ce, non pas parce que le travaillisme britannique a tout de même assuré le plein emploi, relégué le peuple, créé un Service national de santé qui reste un exemple et même amorcé une redistribution des revenus par la fiscalité. Mais parce que les forces sociales qui s'expriment, provisoirement nous le croyons, à travers les organisations traditionnelles sont seules capables de réaliser la démocratie socialiste.

Paul Parisot

Rhône : stage de formation sur les questions municipales

La Fédération du Rhône du P.S.U. organise le samedi après-midi 5 décembre et le dimanche 6 un stage régional de formation sur les questions municipales, ouvert à tous ceux qui s'intéressent à la vie communale. Les principaux thèmes abordés seront les suivants : L'urbanisation et le nouveau visage des petites et des grandes villes ; Lecture et utilisation d'un plan d'urbanisme et d'un plan masse ; Structure et fonctionne-

ment d'un conseil municipal ; Les équipements socio-culturels ; La démocratisation de la gestion d'une commune et le rôle des corps inter-municipaux.

Inscriptions au siège de la fédération le vendredi 4 décembre, de 19 à 23 heures (téléphone 28-21-08) et sur place, au stage qui commencera à 13 heures : Foyer communautaire « Les Hautannes », St-Germain-au-Mont-d'Or (Rhône) (tél. 47-85-29).

POURQUOI UNE ÉCOLE FÉDÉRALE DANS LE GARD ?

Beaucoup de membres du parti, et notamment les ouvriers et les paysans, n'ont pas eu l'occasion de se familiariser avec les notions de base de l'économie politique, et ignorent l'expérience du mouvement ouvrier, lorsqu'ils ne la connaissent pas sous une forme caricaturale.

Cette situation rend ces camarades incapables de participer effectivement à la vie politique du parti, sinon comme force d'appoint, alors qu'ils en constituent le fondement et l'espoir. Trop souvent, ils en sont réduits à assister en spectateurs à des querelles d'universitaires, et à choisir au petit bonheur la formule qui leur paraît la plus séduisante parmi celles qu'on propose à leur choix.

Afin de permettre à ces camarades de jouer pleinement leur rôle de premier plan, l'École fédérale s'est donné pour tâche de leur faire connaître, d'une part, quelques périodes essentielles du mouvement ouvrier, d'autre part, quelques données économiques de base qui les rendent capables d'analyser eux-mêmes, dans ses grandes lignes, l'évolution économique.

Méthode suivie : une fiche aussi simple que possible, ne comportant pas de jugement politique, mais mettant en valeur la succession des faits, est envoyée aux camarades, avec un questionnaire simple, mais qui oblige à la réflexion personnelle et fasse appel à l'expérience.

Les camarades retournent ce questionnaire rempli au responsable de l'École qui, à l'aide des réponses, prépare une réunion. Dans cette réunion, les réponses sont examinées, les points obscurs sont débattus.

Cette méthode a l'avantage d'exiger de tous un effort de réflexion personnelle et, en même temps, lors de la réunion, de susciter une réflexion collective. Aucune « conclusion » n'est imposée aux camarades : de l'examen des faits et de la discussion, ce sont eux qui la tirent.

Programme : en histoire, nous sommes partis de la constatation qu'il n'était pas possible, en quelques séances, d'avoir une vue complète du mouvement ouvrier. Il nous a semblé que les époques suivantes pouvaient servir valablement de jalons : 1831 (soulèvement des canuts lyonnais), juin 1848, la Commune de Paris, la révolution russe d'octobre 1917, le fascisme et le Front populaire.

Beaucoup de faits extrêmement importants restent en dehors de ce court programme. Mais nous pensons que si les camarades participants ont des idées claires là-dessus, ils pourront s'y retrouver ailleurs. Il est d'ailleurs toujours possible d'envisager un « deuxième cycle », si le besoin s'en fait sentir.

En économie politique, nous avons retenu : le salaire, l'accumulation du capital, l'impérialisme, le néo-impérialisme (l'étape actuelle), toujours en nous efforçant d'éviter le jargon de spécialistes. L'expérience prouve que, parmi les travailleurs, on trouve des têtes aussi bien faites que parmi les grands penseurs d'aujourd'hui, remarquables souvent surtout par leur habileté à jouer avec les mots.

Trouver le temps de réfléchir, et écrire ses réflexions, c'est une tâche très difficile pour un travailleur. C'est seulement à ce prix que ceux-ci pourront intervenir efficacement, pour leurs propres buts, et dans le parti, et dans la vie politique en général.

FEDERATION DU GARD.

CHAMPIGNY

Le 14 novembre 1964 a été constituée l'Association de solidarité avec les travailleurs étrangers.

Elle a son siège à Champigny-sur-Marne.

L'assemblée constitutive a élu son conseil et formé son bureau. Le président et animateur est M. Tequi 164, boulevard du Général-de-Gaulle, Villers-sur-Marne (S.-et-O.).

L'association s'est fixé pour but de prendre contact avec tous les travailleurs et ressortissants étrangers arrivant en France, les guider, aider et conseiller dans leur installation et leur adaptation dans le but de faciliter leur accession à des conditions de vie normales, tant du point de vue matériel que sur le plan psychologique, social et culturel.

Elle compte sur le concours de toutes les personnes qui sont intéressées par ces problèmes, notamment en ce

qui concerne les travailleurs portugais.

En dehors de toutes les formations politiques et de toutes orientations religieuses, l'association veut s'attacher, sans paternalisme, à créer, pour ces hommes dépayés, autre chose que des bidonvilles.

Pour cela, elle a besoin de tous. Pour renseignements et adhésions, s'adresser à M. Tequi.

Un colloque sur « Cent ans d'internationalisme »

Du 7 au 11 décembre, à 20 h. 30, aura lieu à l'Hôtel du Palais d'Orsay, 9, quai Anatole-France, un colloque consacré à la Première Internationale et à Cent ans d'internationalisme. Parmi les rapporteurs : Jean Maitron, Laurent Schwartz, Raymond Dedonder, Annie Kriegel, Pierre Rimbert, Henri Lefebvre, Guy Mollet, Roger Guillot.

LIBÉRATION ARRÊTE SA PARUTION

Cette semaine, le quotidien « Libération » a dû arrêter sa parution. Victime de cette situation tragique que connaissent tous les journaux d'opinion, il n'a pu continuer à trouver par ses seuls moyens les ressources financières lui permettant de vivre.

Nous aimions « Libé » et bien des P.S.U. en avaient fait leur quotidien du matin. Ils ressentent toute l'honnêteté et toute l'objectivité des articles et enquêtes qui cherchaient toujours à expliquer, à trouver les vraies raisons des faits politiques ou sociaux. Ils savaient que dans ses colonnes, ils trouveraient un écho à leurs sentiments, une raison supplémentaire pour continuer le combat. Ils se rappelaient la lutte commune pendant la guerre d'Algérie et ils savaient que « Libé » avait été le seul quotidien à prendre en même temps qu'eux des positions politiques auxquelles bien d'autres se rallièrent ensuite.

Nous savions bien que « Libé » était soutenu par le parti communiste, mais la conscience professionnelle de ses journalistes allégeait cette tutelle qui demeurait suffisamment large pour garder au journal sa physiologie propre.

Nous ne savons pas bien, si d'autres perspectives allaient s'offrir qui auraient nui à l'orientation politique du quotidien. On le murmure. Mais ce qui compte avant tout, c'est le fait qu'en cette « ère du gaullisme », la liberté de la presse peut continuer à être proclamée, la conscience tranquille, par tous ceux qui en réalité « l'asservissent ».

Les moyens de pression sont suffisamment puissants pour écraser la presse libre, qu'elle se refuse aux publicités de trusts, qu'on lui supprime les publicités d'Etat, qu'on la harcèle pour le règlement des prestations sociales, qu'on la prive de la liberté du choix du prix de vente, qu'on la fasse vivre comme un pauvre... et à la fin des fins, il faudra bien « qu'elle crève ».

Nous, qui à « T.S. » connaissons cette situation, savons bien que hors de nous-mêmes il n'y a pas de salut. Hors de nous-mêmes, c'est-à-dire avec seulement l'aide de nos militants, de nos lecteurs, de nos sympathisants.

Quand l'ennemi nous cerne, il faut se serrer, se compter, se préparer à l'attaque. Nous disons aux anciens lecteurs de « Libération » que s'ils veulent continuer le même combat qu'hier, nous leur offrons à « T.S. » les mêmes angoisses, les mêmes soucis, mais aussi les mêmes joies. Ici, le cercle d'amis est prêt à les accueillir, pour continuer la même lutte.

H. P.

LES CONTRADICTIONS INACCEPTABLES

LE vote qui a eu lieu cette semaine à l'Assemblée nationale sur le V^e Plan est un vote essentiel. Il a mis clairement en lumière de quel côté se rangeaient les forces politiques françaises en matière sociale et économique : les indépendants, le M.R.P. et les deux tiers des radicaux approuvant le projet antisocial du gouvernement et se séparant de la gauche ainsi réduite à 120 voix à l'Assemblée nationale.

La vanité des coalitions du type « contrat des non » que nous avons sans cesse dénoncée est ainsi démontrée avec éclat. A l'heure du choix social, les adversaires du gaullisme se cassent en deux ; le centre et la droite rejoignent leur camp naturel, celui des partisans (gaullistes ou non) du capitalisme. Leurs intérêts de classe l'emportent sur leurs divisions politiques de circonstance.

Point de surprise pour nous. Nous l'avons toujours dit : « ce n'est pas parce que, déçus ou trompés, méprisés ou écartés du Pouvoir ils font profession d'antigaullisme que ces réactionnaires peuvent devenir nos alliés ».

La chose nous paraissait si claire que nous nous félicitions de voir *Le Populaire*, organe de la S.F.I.O. — partie au « contrat des non » de 1962, et soutien de Gaston Defferre (qui a accepté l'appui du centre et des radicaux) — le reconnaître non sans dépit. Claude Fuzier y écrivait en effet le samedi 28 novembre : « La fraction des députés qui, n'appartenant pas à la majorité, a apporté ses suffrages à un projet bâti autour des exigences de l'armement atomique peut s'interroger sur la signification de son choix. Il est difficile en effet de soutenir qu'on aide la classe ouvrière à s'intégrer dans la vie de la nation en approuvant une politique dont elle fait les frais. »

Nous pouvions donc penser que la S.F.I.O. tirerait de ce vote les conséquences qui s'imposaient. A savoir que ses alliés naturels — pour les présiden-

tielles comme pour les municipales — sont à sa gauche et non à sa droite.

Or, cette leçon ne semble pas encore suffire à la S.F.I.O.

Au terme de son Conseil national, le Parti Socialiste S.F.I.O. a nettement défini la tactique qu'il adoptera pour les élections municipales.

Avant tout : « battre l'U.N.R. et ses alliés » et pour cela autoriser les ententes « avec les républicains qui, bien qu'éloignés du socialisme, sont opposés sans équivoque au régime actuel », c'est-à-dire, selon la précision de Guy Mollet, y compris avec des M.R.P. et des indépendants.

Non, vraiment, nous ne comprenons pas ou plutôt nous comprenons trop bien.

Le Parti communiste, fidèle à sa tactique de rapprochement avec la S.F.I.O., n'ose pas crier au scandale. Il appelle cela de « l'équivoque »... sans plus, et le regrette sans le condamner.

Le P.S.U. lui, ne peut accepter sans la dénoncer une telle contradiction. Et c'est parce que nous cherchons à créer les conditions favorables à un Front Socialiste que nous ne pouvons faire preuve de complaisance et nous taire.

La « souplesse » de la tactique de la S.F.I.O. doit lui permettre de conserver ses « bastions municipaux » tantôt avec les voix de droite, tantôt avec les voix de gauche. Aux dernières élections municipales, contre le P. C., la S.F.I.O. encore gaullisante, bénéficia bien souvent des voix réactionnaires.

En 1964, la S.F.I.O. veut à la fois « l'entente avec les communistes » sans renoncer à des alliances à droite.

Et il lui semble tolérable de s'unir avec des partis et des hommes qui ont hier encore soutenu le gouvernement gaulliste à l'Assemblée nationale.

Au stade actuel des négociations politiques pour les élections municipales, le P.S.U. réaffirme son opposition à de telles ambiguïtés.

Nous avons dit que la IV^e République était morte victime de ses propres fautes : coalitions sans principes, alliances de circonstance sans accords politiques, gouvernements sans programme, présidents du Conseil sans courage...

Nous continuerons à dénoncer ces alliances contre nature, qui, sous prétexte d'antigaullisme souvent tardif, rassemblent pour « gagner des sièges » des hommes que tout divise sur l'essentiel.

Nous appellerons les électeurs à ne pas se laisser duper une nouvelle fois et à refuser la renaissance de toute formule type « contrat des non » qui, en 1962, aida pour une large part à la victoire gaulliste en écartant l'électorat par tant d'hypocrites subtilités.

Nous répéterons que c'est faire le jeu du gaullisme que de présenter de semblables coalitions.

Le gaullisme guette nos divisions, certes, mais plus encore nos fautes, nos illogismes. Il entend dénoncer toute nostalgie des formes politiques du passé, mais aussi profiter de nos incohérences.

Ce qui compte dans les batailles électorales de 1965, municipales ou présidentielles, plus que de vaincre le gaullisme à tout prix, c'est d'assurer la cohésion des forces socialistes et d'en faire l'élément mobilisateur de tous les travailleurs.

Tout se tient : un candidat unique de la gauche et un front socialiste pour une démocratie locale.

Mais ce qui compte plus encore, c'est l'honnêteté avec laquelle on se bat, la clarté de son programme, la franchise de ses alliances.

Il n'est pas trop tard encore pour rappeler notre état d'esprit, notre choix, notre volonté, à tous ceux qui se recommandant du socialisme ont encore plus de conscience que d'appétit.

Harris Puisais.

LE CONTRE-PLAN DU P.S.U.

Echos de la presse et des milieux politiques

L'accueil rencontré par le contre-plan a été large et assez favorable. Jamais pratiquement, depuis l'époque des manifestations pour la paix en Algérie, la grande presse n'avait tant rendu compte d'une initiative du P.S.U.

Un large écho

Nous n'avons pas encore achevé de recenser les échos de la presse de province. Mais, à Paris, huit journaux sur treize ont parlé du contre-plan : *Le Monde* (3 colonnes), *Libération* — alors pas encore mort — (2 colonnes), *Combat* (1 colonne), *Les Echos* (demi-colonne), *La Croix* (deux tiers de colonne), et même trois journaux qui, d'habitude, ne mentionnent pas le P.S.U. ou ne le font que pour l'enterrer : *Paris-Jour* (qui n'avait jamais parlé du P.S.U.), *Le Figaro* (présentation neutre d'un tiers de colonne) et... *La Nation*, quotidien de l'U.N.R. (critique vengeresse). Deux agences de presse — l'A.F.P. et la « Correspondance économique » — ont, de leur côté, consacré une page et demie à analyser le contre-plan.

Seuls ont fait le silence *France-Soir* (toujours lié au Pouvoir), *Le Parisien Libéré* (extrême-droite) et *l'Aurore* (Boussac), auxquels il faut hélas ajouter — le sectarisme n'est pas mort ! — *l'Humanité* et *Le Populaire*.

Du côté des hebdomadaires, recensons, outre l'article du *Nouvel Observateur*, annonçant le lancement du contre-plan, une analyse favorable d'une colonne dans *Témoignage Chrétien* et une critique fielleuse de *Notre République*, l'hebdomadaire U.N.R.

...souvent favorable

Voilà pour la presse. En dehors d'elle, les réactions ont été assez nombreuses : de syndicalistes, de militants politiques, de fonctionnaires, d'économistes, même à l'étranger. Quelles critiques — ou quels assentiments — se dégagent de toutes ces réactions ?

● D'abord un sentiment très général (partagé par les partisans comme par les adversaires) que le P.S.U. a montré ce qu'aurait pu être un débat démocratique sur la planification en France. « Le P.S.U. marque un bon point », titre *Témoignage Chrétien*, qui qualifie d'« ambitieux » et d'« intelligent » le contre-plan, qui « a le mérite d'être une base sérieuse de discussion ».

● Parmi les critiques, notons le désaccord de certains sur notre refus de la force de frappe, l'incredulité d'autres sur les possibilités de dépasser le taux de croissance de 5 p. 100 par an en réduisant la durée du travail, enfin

le peu d'intérêt affirmé par quelques-uns pour une solution exigeant un changement préalable de majorité et impliquant des réformes de structure nombreuses et importantes.

● Parmi les approbations, retenons d'abord la satisfaction d'hommes de gauche heureux de voir l'opposition socialiste ne plus se contenter de rouspéter ou de repousser, mais présentant elle-même des choix ambitieux et cohérents, assortis de moyens d'action. « Le P.S.U. a le mérite de choisir et de chiffrer une hypothèse plus ambitieuse » écrit Jean Bolssonat.

Beaucoup d'autres ont apprécié le lien marqué par le contre-plan entre ses choix économiques et les condi-

tions politiques de leur réalisation. D'autres encore sont satisfaits de la place accordée aux réformes de structure « ouvrant la voie au développement socialiste ». D'autres apprécient qu'il s'agisse d'un document « soumis à discussion » et souhaitent qu'à gauche « on le considère comme tel ».

Le contre-plan a déjà atteint son premier but : montrer qu'une alternative économique et sociale cohérente au gaullisme est possible. Toutes les réactions enregistrées le montrent. Il reste à attendre la réponse officielle des partenaires du Front socialiste : partis, syndicats, mouvements se réclamant du socialisme, qui ont raisonnablement voulu se donner le temps de la réflexion avant de réagir.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les discours de l'opposition. Les votes des démocrates.

En tout cas, une conséquence indirecte du contre-plan a été de faire apparaître particulièrement négatifs les discours des deux leaders de l'opposition de gauche dans le débat parlementaire sur le V^e Plan. « Qu'ont-ils proposé ? » a questionné la presse après leurs discours. Il est bien probable que, sans l'initiative du P.S.U., les critiques de Defferre et de Waldeck Rochet seraient apparues normales à beaucoup qui n'auraient guère songé à leur reprocher l'absence de contre-propositions.

Ces deux discours n'ont pourtant pas été entièrement négatifs. Mais Defferre a limité à deux ou trois paragraphes ses propositions et le contenu de ses suggestions est resté d'un vague à décourager l'analyse : ni chiffre, ni priorités claires, ni cohérence entre les objectifs, ni répartition détaillée des fruits de la richesse, ni liste des réformes de structure à opérer...

Quant à Waldeck Rochet, s'il a réservé un tiers de son exposé aux sug-

gestions du P.C., il les a faites sur un ton très général (sauf en ce qui concerne les nationalisations), sans les chiffrer (sauf en ce qui concerne le logement et l'enseignement) et sans jamais indiquer les conditions de leur réalisation : quel taux de croissance annuelle ? Quelle part aux investissements et combien à la consommation ? Quelle réduction de la durée du travail ?

Surtout, le secrétaire du P.C. n'a rien dit de la façon dont il estimait juste de répartir la richesse nationale. « Répondre aux intérêts et aux aspirations de la nation tout entière », selon sa formule, n'est-ce pas nier quelque peu les conflits de classe, de peur d'effaroucher la clientèle des cadres, des commerçants ou des paysans ?

dont ils ont simplement demandé deux petits amendements.

Ceux-ci leur ayant été refusés par Pompidou — qui n'acceptait qu'un vote pour ou contre les deux cents pages de son projet, sans aucun changement : belle démocratie ! — le M.R.P. et les deux tiers des radicaux ont voté le V^e Plan gaulliste.

Une nouvelle preuve est ainsi donnée — et une preuve valable pour les cinq années du V^e Plan — qu'à l'heure du choix économique et social global, le M.R.P. et les deux tiers des radicaux (27 sur 39) votent les projets antisociaux du gouvernement gaulliste et consolident avec lui le régime capitaliste en France. Parmi ces radicaux capitalistes figurent d'ailleurs les trois leaders actuels de ce parti : Maurice Faure, Félix Gaillard, Jacques Duhamel.

crédits non compris, soit 6 à 7 milliards d'anciens francs par jour, alors que le gouvernement se flatte d'en consacrer 4 — moins des deux tiers des crédits militaires ! — à l'Education nationale.

Cet armement assurera, nous dit-on, notre sécurité et notre indépendance.

Notre sécurité nous commanderait-elle de l'utiliser à attaquer ? Certainement non. Car un quart d'heure plus tard, notre pays serait annihilé par la riposte. Il suffirait de vingt puissantes bombes H pour supprimer pratiquement toute vie en France. Mais il en faudrait 800 pour obtenir le même résultat dans un pays quarante fois plus vaste. Il serait évidemment plus facile à ce super Etat de disposer de 20 engins contre nous, que nous de 800 contre lui !

Notre sécurité serait-elle accrue si cet armement était utilisé à nous défendre seuls ? Non, car, dans cette hypothèse d'une défense solitaire, nous serions anéantis avant d'avoir pu infliger des dégâts sensibles à notre adversaire nucléaire.

Notre sécurité serait-elle renforcée si nous ajoutions notre armement nucléaire à celui de nos alliés ? Ce serait un geste superflu, qui n'accroîtrait pas d'un centième leur puissance, mais qui pourrait permettre des initiatives intempestives.

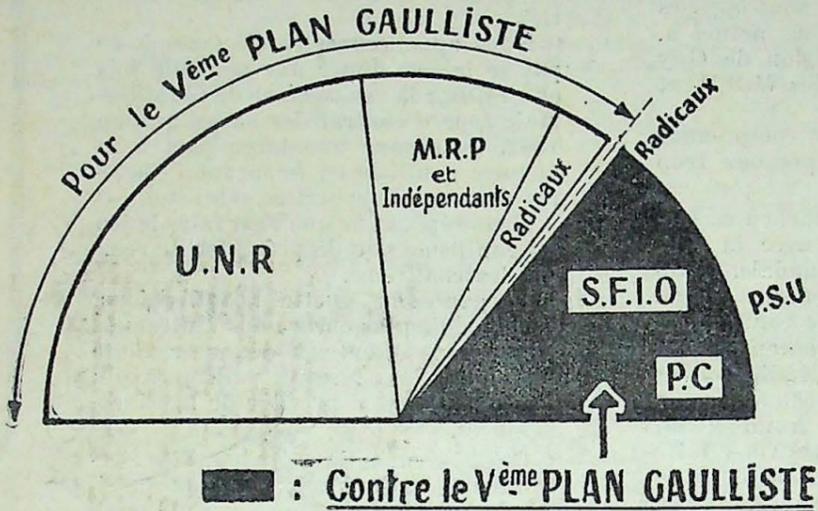
Ainsi, le seul objet de notre force de frappe, qui résiste à l'analyse, est la volonté de peser sur nos alliés. Le



(Photo AGIP.)

Jules Moch : la réponse effrayante que nous en aurions...

texte du projet de loi le confirme. On y lit en effet : « L'action de nos forces nucléaires stratégiques serait, en principe, conjuguée avec celle de nos alliés ». Si les mots ont un sens, « en principe » sous-entend que le gouvernement se réserve le droit d'agir en toute indépendance, de prendre l'initiative de presser le bouton, de déclencher seul la catastrophe. C'est ce que nous ne voulons pas.



La S.F.I.O. voit où sont les partisans de la régression sociale

Nous ne parlons pas ici des contre-propositions des autres groupes politiques. Il n'y en a pas eu. Dès le début du débat, les porte-parole du M.R.P. (Fontanet) et des radicaux (Jacques Duhamel) se sont situés — comme l'U.N.R. et les indépendants — dans le cadre du projet gouvernemental,

Seul un quart des radicaux (10 sur 39), parmi lesquels Billères et Mitterrand, a refusé le plan gaulliste, qu'avaient déjà rejeté les syndicats, le P.C., la S.F.I.O. et le P.S.U. Voilà qui clarifie la situation pour les alliances prochaines. En bonne logique, pensons-nous, la S.F.I.O. devait réfléchir à ce vote décisif. Hélas ! Henri Puisais l'indique dans son éditorial, ce n'est pas le cas.

M. Rungis.

GRÈVES

Le 11 décembre permettra de mesurer la combativité des travailleurs.

La relance de l'action revendicative qui, dans la plupart des secteurs, avait été très lente cette année, s'effectue de façon spectaculaire, par les journées du 2 décembre et du 11 décembre. Le 2 décembre a pour but de préparer, par des manifestations, la grève du 11 qui s'étendra à l'ensemble du secteur public et, sans doute, partiellement au secteur privé.

En ce qui concerne la journée du 11, les syndicats ont pris le minimum de risques en fixant la grève un vendredi.

Enfin, le caractère général du mouvement — au moins dans le secteur public — est de nature à emporter l'adhésion de travailleurs qui auraient été plus réservés dans le cas d'une grève limitée à leur seule corporation.

Les salariés du secteur public sont les premières victimes du plan de stabilisation. Le gouvernement lui-même reconnaît que les salaires y progressent, en moyenne, moins vite que dans le secteur privé.

Toutefois, le blocage des salaires est moins facile à pratiquer dans le privé, étant donné surtout la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Il ne pouvait en aller autrement que si les entreprises nationalisées avaient une certaine autonomie de gestion et ne dépendaient pas étroitement des Pouvoirs publics qui fixent eux-mêmes les tarifs et les salaires versés au personnel. A la longue, une telle situation entraîne des risques d'explosion dans le secteur public — il y a déjà eu le conflit des mineurs — et il est inévitable que tous ceux qui dépendent de l'Etat-patron se liguent un jour contre lui.

C'est précisément l'échec des grèves partielles qui a amené les organisations syndicales à préconiser un mouvement d'ensemble. Nous avons fait état des positions prises à ce sujet par la C.G.T. et la C.F.T.C. Toutefois, les contacts entre les deux centrales avaient fait apparaître certaines divergences, la C.G.T. soutenant que des mouvements limités n'étaient pas contradictoires avec une action d'envergure, qu'ils pouvaient être indispensables à sa préparation.

C'est alors que le Comité confédéral national de F.O., réuni les 20 et 21 novembre, décida le principe d'un « arrêt national interprofessionnel de travail ». Le but de ce mouvement devait être de « protester contre la politique sociale du gouvernement et contre ses tentatives réitérées de neutralisation des forces syndicales ». Le Bureau confédéral était mandaté pour prendre contact avec les autres organisations, à l'exclusion de la C.G.T., afin d'obtenir leur accord.

Une fois de plus, la C.F.D.T. était amenée à jouer le rôle d'organisation

charnière entre la C.G.T. et F.O. Un rôle assez identique était également dévolu à la F.E.N. théoriquement séparée de la C.F.D.T. par ses positions idéologiques.

Au congrès de la F.E.N., qui s'est tenu du 24 au 26 novembre, le secrétaire général, Georges Lauré, s'est d'ailleurs défendu de voir dans la transformation de la C.F.T.C. une simple manœuvre, mais il a invité la nouvelle centrale à se prononcer clairement pour la laïcité de l'école. D'autre part, les dirigeants de la majorité autonome se sont prononcés pour le ralliement à l'ordre de grève générale de F.O., alors que les représentants de la minorité ex-cégétiste, qui progresse, faisaient des réserves sur un tel mouvement lancé en dehors de la C.G.T.

Finalement, la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. décidaient de participer à la grève du 11 décembre, mais les deux premières laissaient à leurs organisations du secteur privé le soin d'arrêter la conduite à tenir.

C'est ce qu'a rappelé le récent congrès des métallurgistes C.G.T. Sans doute il a été fait état à ce congrès des actions unitaires réalisées, notamment, dans la construction navale et la région lilloise, mais les responsables cégétistes ont déploré qu'il n'y ait pas d'accord entre leur fédération, la C.F.D.T. et F.O. Ils reprochent en particulier à cette dernière son attitude « intransigeante ».

Benoît Frachon, qui est venu devant le congrès, a déclaré : « Dans l'entreprise, les problèmes surgissent au jour le jour, tandis qu'un mouvement de grande envergure exige d'autres préparations. Il doit être réalisé dans l'unité. » Et il a ajouté : « Les grands mouvements de la classe ouvrière ont toujours été le couronnement d'une multitude de luttes. »

Le Bureau confédéral de F.O., quant à lui, a souligné « le but essentiel du mouvement dans le secteur privé : discuter, négocier, contracter avec les employeurs sans intervention abusive de l'Etat, qui, actuellement, bloque tout accord valable ». Cela revient à tenter de « faire sauter le verrou du plan de stabilisation ». Mais, indépendamment de la « stabilisation monétaire », on peut se demander si une économie planifiée — et ce serait encore plus vrai d'une planification de caractère socialiste — est compatible avec une totale liberté d'action pour le patronat et les syndicats.

Cependant, quelles que soient les difficultés que rencontrera le mouvement du 11 décembre, la coordination réalisée dans le secteur public revêt un caractère très positif. Cette grève permettra de mesurer la combativité des travailleurs. Maurice Combes.

CONTRE LA FORCE DE FRAPPE

Sévère réquisitoire de M. Jules Moch.

Le Comité national contre la Force de Frappe et pour le Désarmement général a tenu lundi une conférence de presse présidée par M. Jules Moch, assisté des membres du bureau : MM. François Billoux pour le Parti communiste, Claude Bourdet pour le M.C.A.A., Couteau pour la Ligue des Droits de l'Homme, Mme Germaine Guille pour la G.C.T., MM. Gérard Jaquet pour la S.F.I.O., Georges Lauré pour la F.E.N., Pinton pour le Parti radical, Harris Puisais pour le P.S.U., Bernard Schreiner pour l'U.N.E.F. et André Souvière pour le Mouvement de la Paix.

M. Jules Moch a notamment déclaré :

La première loi-programme, qui s'étendait de 1960 à 1964, avait prévu pour la seule force de frappe des crédits d'engagement s'élevant à six milliards de francs. Ils ont été largement dépassés puisque est aujourd'hui engagé le double — douze milliards — dont huit ont été payés, et dont quatre restent encore à régler.

Les dépassements sont apparus partout. Les plus graves se rapportent aux avions Mirage IV et à l'usine de Pierrelatte. Les avions stratégiques, dont le ministre de la Défense reconnaît aujourd'hui qu'ils ne franchiront plus les défenses aériennes perfectionnées en 1968, n'en auront pas moins coûté, pour 62 appareils et leur environnement, sur l'une et l'autre loi-programme, un total de 4.700 millions, soit 75 millions par avion, au lieu de 20 millions selon l'évaluation de 1960.

Ainsi, chacun de ces avions coûte aussi cher que la construction de 1.800 logements confortables... et leur escadre équivaldra au prix de 100.000 logements.

Quant à l'ensemble gigantesque de Pierrelatte, on commence à passer les commandes relatives à l'usine très haute, qui purifiera au degré militaire l'uranium préalablement enrichi dans les trois autres. D'un coût évalué à 2 milliards en 1960, ces installations reviendront au triple quand elles pourront être mises en fonctionnement. Elles équivaldront alors au prix de 50.000 logements modernes.

Mises bout à bout, les deux lois-programmes correspondent, pour la seule force de frappe, à un coût actuel de près de 50 milliards (près de 5.000 milliards anciens).

C'est donc un total minimal de 46,25 milliards qui nous est demandé en onze ans, pour la seule force de frappe. Il correspond d'ailleurs à peine à la moitié des dépenses militaires totales. Mais, avec ces crédits, on pourrait :

— ou construire un million de logements H.L.M. de trois pièces ;

— ou réaliser 6.000 km d'autoroutes et moderniser nos routes nationales principales ;

— ou édifier 3.000 lycées de mille élèves chacun ainsi que dix universités ;

— ou bâtir 30.000 hôpitaux de 200 lits chacun ;

— ou offrir aux sportifs et aux jeunes 40.000 piscines ;

— ou allouer une rente annuelle supplémentaire de 720 F (72.000 anciens francs) à cinq millions de personnes âgées.

Le tout en se basant sur les comparaisons publiées par l'U.N.E.S.C.O. à propos du coût d'un bombardier stratégique.

Autre rapprochement s'imposant : nos dépenses militaires totales atteindront en moyenne 24 à 25 milliards par an d'ici 1970, dépassements de

LA PLATE-FORME PRESIDENTIELLE

1. — PRÉAMBULE POLITIQUE

Le Conseil national du P.S.U. a examiné les conditions politiques dans lesquelles se présente la future élection présidentielle, élection qu'il considère comme un épisode important de la bataille engagée contre le gaullisme, mais non contre l'objectif central de cette bataille.

Le Conseil national a constaté que face au général de Gaulle, qui a le soutien de l'essentiel des forces bourgeoises et réactionnaires du pays, la gauche est encore incapable de présenter un front uni. Le candidat désigné par le congrès de la S.F.I.O., Gaston Defferre, a obtenu l'appui de certains éléments du centre et de différentes personnalités. Mais, en raison de l'ambiguïté de ses positions, du style de sa campagne, dont les aspects négatifs ont été dénoncés par le P.S.U. dès le mois de février 1964, et, par-dessus tout, de son refus de discuter d'une plate-forme commune, il n'est pas parvenu à devenir le porte-parole de l'opposition de gauche. Le parti communiste, qui était cependant disposé à soutenir un homme de la S.F.I.O., a annoncé son intention de présenter son propre candidat si, comme cela paraît probable, Gaston Defferre et la S.F.I.O. refusent de signer avec lui un texte commun. La C.G.T. a fait savoir, de son côté, qu'elle ne soutiendrait pas un candidat qui n'aurait pas réalisé autour d'un programme l'union des forces démocratiques. Les autres centrales syndicales n'ont pas encore fait connaître officiellement leur position, mais il est clair qu'elles ne s'engageront pas en tant qu'organisations dans la bataille présidentielle telle qu'elle se présente aujourd'hui.

Le Conseil national du P.S.U. est certain d'exprimer le sentiment de milliers et de milliers de militants et de travailleurs en déclarant qu'il n'accepte pas cette nouvelle manifestation de la division des forces ouvrières socialistes.

La première condition à remplir pour parvenir à une candidature unique de l'opposition de gauche est la discussion d'une plate-forme politique. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de dresser un catalogue électoral traditionnel, mais de mettre en avant des options fondamentales, puis de mobiliser l'opinion populaire autour de ces options.

C'est pourquoi le Conseil national du P.S.U. prend l'initiative de proposer à la S.F.I.O. et à son candidat, au parti communiste et à l'ensemble des organisations populaires une plate-forme portant sur quatre points essentiels :

- 1°) Les institutions de la période de transition marquant la fin du pouvoir personnel et ouvrant la voie à la démocratie socialiste.
- 2°) Les principes d'une politique d'indépendance européenne.
- 3°) Les données d'une réforme démocratique de l'enseignement.
- 4°) Enfin, les objectifs et moyens d'un contre-plan économique et social.

Le Conseil national du P.S.U.

estime qu'il n'est pas possible de combattre efficacement le régime gaulliste si on ne lui oppose pas sur ces quatre points des objectifs précis et clairs. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on tient pour une réalité irréversible le cadre institutionnel qu'il a créé. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on lui laisse le monopole des affirmations d'indépendance à l'égard de la politique américaine. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on se contente de réclamer davantage de crédits pour l'Université et qu'on ne pose pas l'ensemble du problème de la démocratisation de l'enseignement. On fait le jeu du gaullisme lorsqu'on s'abstient d'attaquer les bases néo-capitalistes sur lesquelles il repose.

C'est en fonction des réponses qui seront faites à ses propositions et de l'évolution de la discussion qui sera engagée que le P.S.U. déterminera — à l'occasion de son congrès du printemps prochain — la position définitive qu'il adoptera à l'occasion des élections présidentielles. Il engagera, cependant, dès maintenant une campagne en vue de populariser ses propositions et de regrouper autour d'elles le plus grand nombre possible de militants et de travailleurs. Le dialogue que le parti va engager au sommet doit être conçu de manière à faire avancer le courant d'unité à la base, et le développement de ce courant doit à son tour permettre de faire progresser le dialogue.

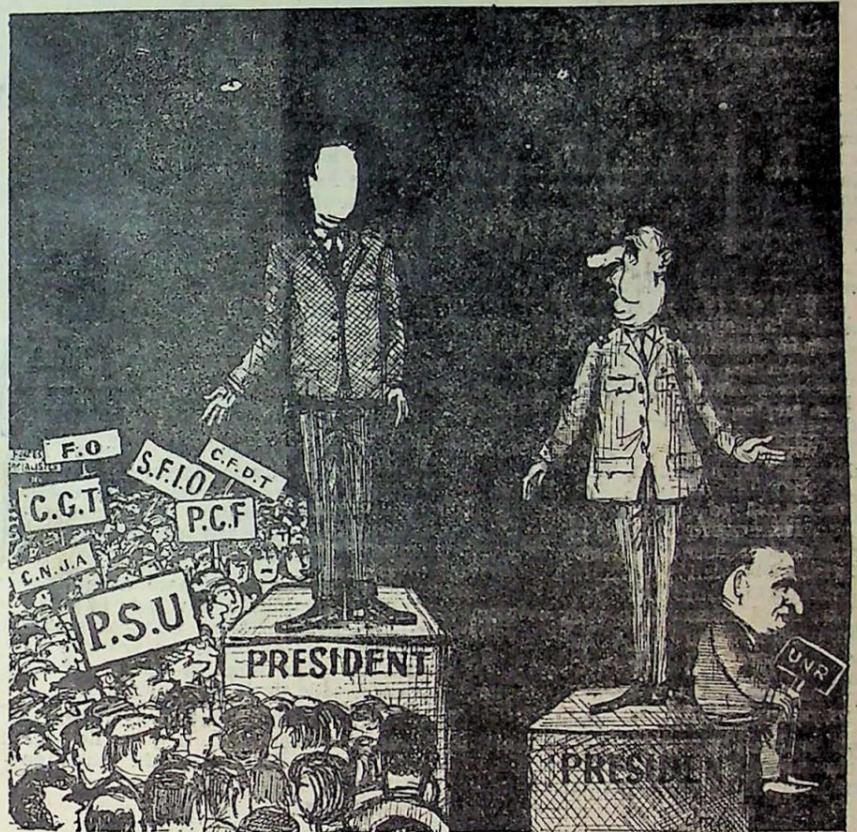
Le Conseil national du P.S.U. mandate le C.P.N. pour prendre toutes les initiatives qui permettront, en fonction du mûrissement des problèmes, de donner des formes organiques au courant de base. Lorsque celui-ci sera devenu suffisamment fort, des objectifs plus généraux pourront être lancés. Le Conseil national retient à ce propos l'idée d'une Convention nationale des forces socialistes.

Au niveau actuel du mouvement, les trois mots d'ordre essentiels doivent être :

- listes communes pour les élections municipales sur la base d'un programme de gestion démocratique;
- plate-forme commune pour l'élection présidentielle et candidature unique de la gauche;
- Contre-plan.

Dans la stratégie que le parti va ainsi développer, le contre-plan constitue un chaînon essentiel. L'idée lancée par notre congrès de Paris a fait son chemin. De nombreux militants dans les organisations syndicales, dans les mouvements de jeunesse, dans les différentes formations populaires l'ont reprise à leur compte. Ainsi apparaissent les bases d'une entente entre forces politiques et syndicales sur le programme. Ainsi l'unité commence à progresser sur le fond des choses, c'est-à-dire dans la contestation des structures économiques de la société et de l'Etat.

Unité des forces socialistes. Programme social et économique lui donnant un contenu. Rassemblement à tous les échelons de tous les partisans sincères de cette unité. Telles sont les nécessités de l'heure.



« Nous aussi, nous avons une plate-forme commune ! »

2. — LES INSTITUTIONS DE LA PÉRIODE DE TRANSITION MARQUENT LA FIN DU POUVOIR PERSONNEL ET OUVRENT LA VOIE DE LA DÉMOCRATIE SOCIALISTE

Quelle que soit l'opinion que l'on se fasse des chances d'une prochaine victoire électorale en 1965, il va de soi que le contrat passé entre les formations de l'opposition de gauche repose sur l'hypothèse de cette victoire.

Au nom de la coalition, le candidat commun devra remplir deux tâches fondamentales :

- 1°) la dissolution immédiate des Assemblées du régime;
- 2°) la formation d'un gouvernement de transition avec le concours de l'ensemble des organisations de la coalition victorieuse et chargé : — de prendre toutes décisions qu'imposera la situation et notamment d'annuler « les mesures de colonisation administratives et militaires prises par le régime » ;

— de présenter au pays, dans un délai ne dépassant pas deux mois, la Constitution dont les grandes lignes auront été établies préalablement par les formations de gauche.

Dans la discussion qui doit ainsi s'ouvrir, le P.S.U. mettra dès maintenant en avant les principes suivants :

- 1°) Nécessité de créer des organismes décentralisés pour permettre une véritable promotion individuelle et collective des travailleurs aux responsabilités économiques et politiques. Il faut, par conséquent, développer la démocratie locale et créer la démocratie régionale.

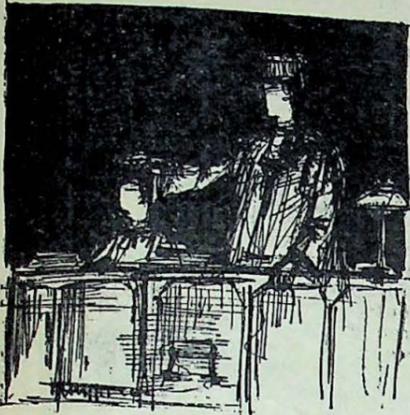
Le regroupement des petites communes en unités plus grandes et des départements en régions, ainsi que la

Nos principes fondamentaux

A) Rôle de l'Université dans la Nation.

La conception actuelle de l'enseignement, moyen pour les couches les plus favorisées de maintenir leur rang dans la hiérarchie sociale, doit être condamnée. Les classes dirigeantes entretiennent le mythe d'un enseignement démocratique en permettant la promotion d'un très faible pourcentage des éléments les plus doués des couches populaires.

A la promotion individuelle des « élites », il faut proposer la promotion collective des travailleurs, seul moyen de parvenir à une démocrat



Le pouvoir judiciaire devra être totalement réformé, afin d'affirmer son indépendance véritable.

cratisation véritable du recrutement. L'Education nationale doit devenir un investissement social.

La gratuité de l'enseignement doit être effective à tous les niveaux non seulement pour les fournitures, mais aussi pour le ramassage sco-

laire. Elle implique également l'aménagement des allocations familiales jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, et au-delà, l'institution d'une allocation d'études pour tous, assortie d'un contrôle quant au travail fourni, c'est-à-dire attribuée sur des critères universitaires.

L'Education nationale a une triple fonction :

1. — Elle doit donner au pays des hommes qualifiés pour leur future profession, c'est-à-dire possédant des connaissances indispensables à l'appréhension totale des techniques et de leurs implications dans la vie sociale. Assurant leur formation, elle doit leur permettre, en outre, de suivre des enseignements de perfectionnement, ces recyclages qu'impose l'évolution économique.

2. — Elle doit dispenser une culture générale permettant l'épanouissement de l'individu.

3. — Elle doit permettre l'apprentissage de la démocratie par la possibilité qu'auront les usagers du Service national d'enseignement de participer aux décisions qui les concernent.

B) La démocratisation de l'enseignement :

Tout essai de démocratisation de l'enseignement qui ne serait pas soutenu par des changements économiques et sociaux allant vers le socialisme, ne pourrait faire disparaître les inégalités sociales et culturelles héritées du milieu familial. Ainsi, la seule gratuité effective de l'enseignement à tous les niveaux (en elle-même souhaitable) ne saurait constituer le seul objectif ou l'objectif prioritaire d'un parti socialiste. La lutte pour le socialisme et la lutte pour un enseignement démocratique sont étroitement liées.

— les études théoriques, orientées vers l'enseignement supérieur ;

— les études pratiques et techniques à tous les degrés, de telle sorte qu'aucun jeune n'entre au travail sans formation professionnelle.

Tous les établissements d'enseignement supérieur doivent dépendre strictement du Service National de l'Enseignement (unité de l'Enseignement). Il sera nécessaire de prévoir à tous les échelons des passerelles entre les différentes branches, et après une propédeutique commune renouvelée, des débouchés ouverts notamment sur des instituts de formation professionnelle. La promotion sociale devra rester sous le contrôle de l'Education nationale.

Dans les cinq Facultés constituant l'Université « stricto sensu », les divisions ne correspondent pas ou plus aux techniques actuelles et aux nécessités scientifiques. La séparation en Facultés et Grandes Ecoles, le découpage des licences et des certificats demeurent fondés sur une division en disciplines qui ne correspond plus à la réalité de notre époque. (Ex. la recherche est écartelée en biologie

et en psychologie entre les Facultés de Sciences et de Lettres d'une part et de Médecine d'autre part).

2) La gestion de l'Université.

Des Conseils tripartites comprenant enseignants, étudiants et parents d'élèves représentant des assemblées régionales et des comités régionaux du Plan assureront la gestion des universités. Ces Conseils seront, par ailleurs, représentés dans les Instances du Plan. Cette double liaison permettra d'assurer un contact permanent entre l'Université et les organes de planification démocratique.

3) Ces propositions de réforme ne peuvent être réalisées que si un certain nombre de conditions matérielles sont réunies : 25 élèves par classe, le quart du budget dévolu à l'Education nationale, etc.

Dès maintenant, la lutte pour une Université démocratique doit se concrétiser et s'élargir au plan régional, à l'aide de contre-projets posant les problèmes d'implantation universitaire liés aux établissements socio-culturels, dans l'optique d'une formation permanente.



Démocratiser l'enseignement.

Éléments pour un contre-plan

A) L'enseignement actuel : contenu, méthodes, structures.

1) Dans ses structures, l'enseignement actuel perpétue les inégalités sociales (implantation universitaire, division entre C.E.G., C.E.T. et Lycées).

2) Dans ses programmes, l'Education nationale garde un caractère d'encyclopédisme, tout en négligeant les disciplines nouvelles qui devraient permettre d'appréhender les réalités de notre temps : éléments d'économie, de sociologie, de droit, de statistique, etc.

Totalement coupé de la vie sociale et professionnelle, l'enseigné demeure dans l'impossibilité de confronter à la réalité l'enseignement théorique qu'il reçoit.

3) Le rapport pédagogique maître-élève, basé actuellement sur un lien d'autorité et non de collaboration active, joue un rôle idéologique non négligeable dans l'enseignement bourgeois. Cet état de fait est renforcé par un tout, un système de notes, d'examens, de concours qui, en organisant la sélection, pousse à un

individualisme forcené contraire à l'esprit communautaire qui est celui du socialisme.

B) La politique gaulliste.

La politique gaulliste en matière d'enseignement matérialise l'incapacité du système à résoudre de manière globale la crise de l'enseignement tant sur le plan des moyens que sur la réalisation de ses objectifs :

— renvoi à 1970 de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans (prévue à l'origine pour 1967) ;

— besoins non satisfaits de classes maternelles en milieu rural et dans les grands ensembles ;

— suppression des classes dans le primaire pour en créer dans les C.E.G. ;

— pénurie de crédits (fournitures scolaires, maitres, locaux, etc.).

Mais il est clair qu'en dépit de ses propres contradictions tenant à la nature du système, le Pouvoir manifeste des intentions précises dont les grandes lignes du plan Fouchet sont révélatrices. En utilisant la nécessaire réforme du probatoire, le Pouvoir institue en fait un système de ségrégation sociale plus rigoureuse fondée sur la dislocation de l'Université. La suppression de la propédeutique qui était contestable dans sa forme actuelle et la formation d'enseignants au rabais (en deux ans) s'inscrivent dans cette politique de caractère technocratique.

C) — Propositions de réforme.

1) Les structures.

Dans son contenu et ses méthodes, la démocratisation se joue, en fait, dès le plus jeune âge. Il convient donc d'attribuer une importance particulière aux classes élémentaires et maternelles.

En ce qui concerne l'enseignement moyen, l'institution d'un tronc commun jusqu'à 15 ans doit assurer l'orientation permanente qui réserve tout au long de la scolarité les possibilités de changement, la spécialisation intervenant lorsqu'un niveau suffisant de culture générale aura été atteint. Il comportera des cours généraux, communs à tous les élèves et des cours spéciaux dont l'éventail sera relativement ouvert. A l'issue du cycle commun sera dispensé un enseignement plus différencié jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire et comprenant deux branches :

5. — OBJECTIFS ET MOYENS D'UN CONTRE-PLAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

La planification officielle telle qu'elle a été conçue et appliquée, se trouve en échec sur des points importants ; entre autres, elle n'a pas réussi à atteindre — même incomplètement — les objectifs d'expansion globale sans une certaine inflation. Et le gouvernement, pour faire obstacle à celle-ci, n'a pas été capable de trouver de méthodes autres que celles de l'économie libérale, ce qui l'a conduit à bloquer le développement de son propre plan.

L'automne 1964 nous apporte réduction d'horaires, licenciements, blocage des salaires du secteur public, freinage de l'investissement, ralentissement de l'expansion. Le risque d'un chômage important ne peut plus être exclu.

Il se trouve ainsi confirmé qu'aucune planification ne peut réussir sans de profondes réformes de structure.

Le fait que le gouvernement fasse discuter son projet de plan par le Parlement et le Conseil économique est une occasion de dénoncer cette politique réactionnaire et de présenter les éléments principaux d'une autre

politique économique, celle qui s'inspirerait d'un contre-plan élaboré par la Gauche tout entière.

FICHES FORMATION

3 nouvelles fiches viennent de sortir

N° 12. La Planification en France d'hier à demain

Prix 1 F

N° 13. Les déséquilibres régionaux et la nécessité d'une planification régionale démocratique

Prix 0 F 75

N° 14. La force de frappe française

Prix 0 F 75

PAIEMENT A LA COMMANDE à TRIBUNE SOCIALISTE C.C.P. 5826-65 Paris

Bulletin d'abonnement TRIBUNE SOCIALISTE

NOM

Adresse

Désire s'abonner

Pour une durée de (Rayer les mentions inutiles.)

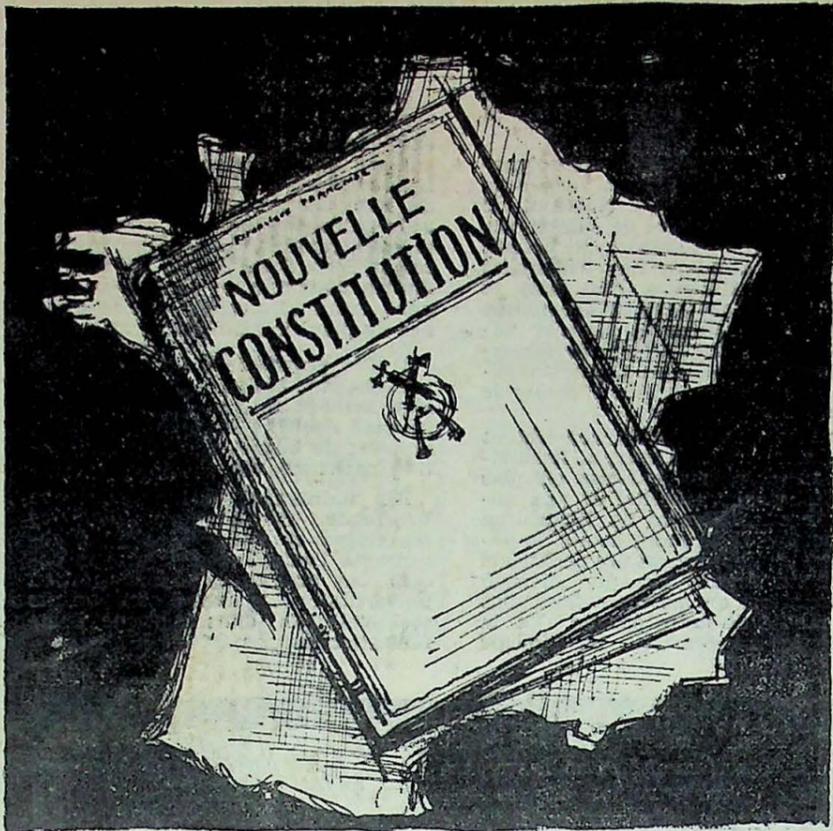
Soutien : à partir de 70 F

1 an 35 F

6 mois 18 F

Signature :

54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e C.C.P. PARIS 5826-65



Le candidat commun devra présenter au pays, dans un délai de deux mois, la Constitution, dont les grandes lignes auront été préalablement établies par les formations de gauche.

I. - Les objectifs du contre-plan

a) Le droit au bien-être pour tous exigé à la fois un développement économique rapide, c'est-à-dire le refus de toute « stabilisation » par le freinage de l'expansion et la prise en charge par la collectivité de tous les besoins essentiels que la société capitaliste s'est révélée incapable de couvrir correctement.

b) La société capitaliste ne sait progresser qu'en aggravant l'injustice sociale. C'est un objectif socialiste essentiel que de mettre fin aux inégalités flagrantes entre régions ; entre salariés et non-salariés ; entre ouvriers et employés et cadres supérieurs.

Ce résultat doit être recherché de deux manières :

— par une intervention dès le stade de la formation des revenus (contrôle des profits, des revenus non salariaux et, d'une façon générale, de l'ensemble des gros revenus), les transferts indirects de revenus ne constituant, pour la population active, qu'un palliatif ;

— pour la partie de la population qui n'est pas d'âge actif, l'augmentation des transferts de revenus et leur meilleure affectation constituent, au contraire, les moyens appropriés pour mettre fin au scandale de la misère des vieux et à la discrimination contre les familles populaires.

c) La collectivité doit couvrir une part croissante des besoins sociaux minimum : logement, santé, charges familiales, transports en commun, éducation et loisirs collectifs. La collectivité peut, sinon parvenir à une égalité véritable dans la satisfaction de ses besoins, du moins s'assurer que personne ne sera privé de produits ou services fondamentaux.

d) Les plans successifs n'ont, en aucune manière, pris en considération une revendication fondamentale des travailleurs : la réduction de la durée de travail.

Une politique socialiste doit la faire figurer parmi ses objectifs car elle est possible grâce au progrès technique et à une politique d'investissements nationale.

e) Enfin, la société capitaliste s'organise autour de la vente de produits ou de services isolément vendus aux particuliers. Elle ignore les besoins collectifs, néglige l'aménagement de l'espace et l'équipement urbain, sacrifie son propre avenir, introduit le mercantilisme du profit dans tous les rapports sociaux. Une politique socialiste donnera une priorité absolue au développement de l'enseignement, de la recherche scientifique et à l'aménagement de l'espace national en favorisant notamment le développement des régions sous-équipées.

II. - Les moyens d'une nouvelle politique économique

A) La réalisation de ces objectifs suppose une transformation profonde du système économique.

Le secteur public étendu par la nationalisation des pôles de domination actuels et par la municipalisation du sol, doit être le moyen essentiel de la planification dont les objectifs seront

pour lui impératifs. Sa gestion doit être réorganisée et démocratisée. Une plus grande autonomie donnée aux entreprises nationales leur permettra, enfin, de faire du secteur public, un secteur pilote en matière de salaire et de politique sociale.

L'investissement sera reconnu comme une fonction nationale. Les investissements de base relèveront du seul secteur public.

Les autres seront financés pour l'essentiel par une Caisse nationale des investissements.

Le plan, qui ne s'occupera pas seulement de la production de la richesse, mais aussi de sa répartition, s'appuiera sur le secteur public et la Caisse nationale des investissements pour faire évoluer les structures économiques dans l'agriculture, l'industrie, la distribution et l'ensemble des services, de manière à permettre la création progressive d'une économie socialiste.

L'élaboration du plan doit être démocratique. Elle ne pourra l'être qu'à deux conditions :

— les choix préalables à tout plan doivent être discutés au niveau national par l'ensemble des forces sociales du pays, en même temps que par sa représentation politique ;

— la discussion des objectifs du plan doit ensuite se faire dans chaque branche avec la participation des syndicats, mais cette participation ne sera effective que si elle s'appuie sur une puissance syndicale renforcée dans l'entreprise et l'extension des pouvoirs des comités d'entreprise.

Enfin, à tous les niveaux, l'exécution du plan doit être contrôlée démocratiquement.

B) La poursuite des objectifs ainsi définis est en contradiction absolue avec les intérêts et les méthodes du capitalisme. Mais celui-ci se défendra. La bataille quotidienne se déroulera dans le domaine de la politique économique et notamment de la politique monétaire.

Le capitalisme français a trouvé son moyen de défense : c'est l'inflation. Il ne sait plus aujourd'hui financer l'investissement que par l'inflation car, vivant de consommations artificielles et pas toujours utiles, encouragées par une publicité incontrôlée, il a tué « l'esprit d'épargne » bourgeois qui fut autrefois la source de sa puissance. A l'heure actuelle, les périodes de stabilité monétaire sont de plus en plus des périodes de stagnation. A cette nouvelle forme de crise, une politique économique socialiste mettra fin en assurant le financement normal et largement public de l'investissement, en réorganisant le système bancaire par une nationalisation totale et effective, en luttant contre toutes les hausses spéculatives de prix, notamment par la municipalisation du sol et l'assainissement de la distribution et en fondant une politique des revenus sur le contrôle des gros.

Enfin, l'orientation vers le socialisme exige que l'économie européenne ne soit pas sous la dépendance des Etats-Unis. Cela veut dire que l'Europe ne sera indépendante et n'offrira de chances au socialisme que si son économie est protégée de l'influence financière américaine par un tarif douanier et un contrôle effectif des mouvements de capitaux. C'est dans cette perspective que l'adhésion éventuelle de la Grande-Bretagne, par ailleurs nécessaire sur le plan politique, doit être située. Cela veut dire aussi que l'économie européenne doit être planifiée.

Qu'il s'agisse des réformes de structure ou de la politique conjoncturelle les orientations socialistes apparaissent ainsi en complète contradiction avec le système libéral et, par conséquent, avec la nature du régime actuel.

C) REVENDICATIONS PRIORITAIRES

Faire comprendre cette situation aux travailleurs de ce pays est, par conséquent, l'objectif politique le plus urgent ; c'est par la lutte que ce résultat sera atteint. Les revendications les plus immédiates et les plus positives à cet égard peuvent être ainsi formulées :

— Salaire minimum à 500 F par mois, le plus vite possible et en tout cas avant la fin du V^e Plan. Mensualisation des salaires. Egalité des sexes devant le salaire et l'emploi. Retraites minima à 250 F par mois dans les plus courts délais.

— Indexation des salaires et retraites minima ainsi que des prestations familiales sur le revenu national pour éviter les dégradations constatées dans le passé.

— Réduction de la durée du travail à salaire égal pour aller vers les quarante heures par semaine et le droit à la retraite à soixante ans.

— Parité des salaires entre le secteur public et le secteur privé ; droit au rattrapage pour les catégories qui

ont été victimes de l'évolution récente : salariés du secteur public, titulaires du S.M.I.G. et des prestations familiales, petits exploitants agricoles, habitants des régions défavorisées (notamment suppression des abattements de zone).

— Application intégrale aux travailleurs étrangers de la législation applicable aux travailleurs français.

— Politique systématique de réduction de la hiérarchie des revenus.

— Construction rapide de 550.000 logements par an, dont 300.000 H.L.M. locatives.

— Constructions massives d'établissements d'enseignement technique ou universitaire, d'hôpitaux, de stades, de maisons de vacances.

— Economies budgétaires massives sur les dépenses militaires (force de



Créer des organismes décentralisés pour permettre une véritable promotion individuelle et collective des travailleurs.

frappe) et sur les subventions parasitaires aux grosses entreprises.

— Réforme fiscale qui assure une redistribution plus juste des revenus en commençant par supprimer les privilèges fiscaux accordés aux riches et réprimer la fraude.

Institut Parisien d'Etudes Communales et Régionales

L'I.P.E.C.E.R. reprend ses cycles de cours du soir.

Le prochain cours aura lieu le lundi 7 septembre, à 20 h. 30 précises, 27, rue Cassette, Paris (4^e). Il portera sur *Les équipements socio-culturels*.

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Directeur politique :

HARRIS PUISAIS

Rédacteur en chef : ERIC BERGAIRE

● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV^e) Tél. : SUP 19-20
● Rédaction : 81, r. Mademoiselle Paris (XV^e) Tél. : FON 22-60

● Publicité : Geneviève Mesguitche 6, Avenue du Maine Paris-14^e Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65
6 mois 18 F
1 an 35 F
Soutien : à partir de .. 70 F
Changement d'adresse : 0,50 F.

Directeur-Gérant de la publication : Roger OERAT.

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 82-81, rue La Fayette Paris (9^e)

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche. (Bulletin à retourner au siège du P.S.U., 81, rue Mademoiselle, Paris (15^e).

LA C.G.T. ET LE CONTRE-PLAN

Comme nous l'avons annoncé la semaine dernière nous publions la lettre envoyée par Benoit Frachon au nom du Bureau confédéral de la C.G.T. à la suite des articles de P. Naville et M. Rungis dans « T.S. » du 7 novembre. Nous y joignons un commentaire de notre camarade Pierre Naville. « T.S. ».

Camarade,

Le Bureau Confédéral a pris connaissance — avec étonnement — des « informations » et commentaires contenus dans votre numéro du 7 novembre au sujet de la position de la C.G.T. lors du débat sur les options du V^e Plan, au Conseil économique.

Il estime nécessaire de faire, à ce propos, les mises au point ci-après :

1. — Ni le Bureau confédéral ni même le groupe C.G.T. au Conseil économique n'ont été consultés ou informés avant que soit déposé et développé en commission l'amendement Le Brun. Il s'agissait, en l'occurrence, d'une initiative personnelle à propos de laquelle aucun accord préalable n'avait donc pu intervenir, contrairement aux affirmations des articles de P. Naville et M. Rungis, et comme, d'ailleurs, le camarade Pierre Le Brun vous l'a lui-même précisé dans une mise au point.

2. — La position de la C.G.T. dans le débat général au Conseil économique a, par la suite, été fixée en Bureau confédéral. Contrairement aux affirmations de M. Rungis, ce n'est pas la « majorité communiste » qui a pris la décision de ne pas reprendre l'amendement Le Brun ; cette décision a été prise finalement par l'ensemble des membres présents, après une large discussion au cours de laquelle le camarade Pierre Le Brun a naturellement soutenu son point de vue.

Tous les membres du Bureau confédéral retenus, au moment de ce débat, au Conseil général de la F.S.M. (les camarades Benoit Frachon, René Duhamel, Germaine Guille et Léon Mauvais) ont pleinement approuvé cette décision.

3. — Les explications mystérieuses, fantaisistes et anticommunistes de M. Rungis sont parfaitement dénuées de tout fondement. La position du Bureau confédéral en cette affaire résulte très simplement de l'application d'une orientation définie par le XXXIV^e congrès.

Par ailleurs, il y a contradiction évidente entre, d'une part, la « démonstration » que M. Rungis prétend faire de l'influence qu'aurait le parti communiste sur la décision du Bureau de la C.G.T. et, d'autre part, l'allusion qu'il avance selon laquelle Benoit Frachon et Léon Mauvais, s'ils avaient été présents, auraient pu se montrer plus compréhensifs à l'égard de l'initiative Le Brun.

Enfin, la façon de voir de votre collaborateur est parfaitement désobligeante pour les membres du Bureau confédéral non communistes qui, d'ailleurs, formaient la majorité des présents lors de la discussion ayant conduit à l'abandon de l'amendement Le Brun.

4. — La position du XXXIV^e congrès de la C.G.T., dont il a été fait application en la circonstance, implique la nécessité de la mise au point d'un programme commun pour faire triompher la démocratie. Dans un tel programme, une certaine planification serait alors nécessaire et possible, en rapport notamment avec la nationalisation des secteurs-clés et la démocratisation de l'Etat et de la gestion de l'économie. Mais la C.G.T. est convaincue que, sous le règne de la V^e République, dont les leviers de commande sont entre les mains du grand patronat, des banques et des trusts, une position « planificatrice », de sa part, serait, pour les travailleurs, un leurre légalisant bien plus qu'une base de mobilisation.

Ce n'est pas la première fois — tant s'en faut — que la C.G.T. se trouve ainsi prise à partie dans la presse sur la base d'une déformation de ses positions. Nous ne répondrons pas à tous les journaux qui se livrent à des interprétations pour le moins abusives.

Nous regrettons sincèrement d'avoir aujourd'hui à intervenir auprès d'un journal d'un parti dont un certain nombre de militants assument des responsabilités dans la C.G.T. Car c'est en fonction de cette dernière

considération qu'il nous a semblé nécessaire d'opérer les mises au point ci-dessus.

Nous voulons croire que la bonne foi de vos collaborateurs a été surprise et nous vous demandons de bien vouloir publier dans votre journal la présente lettre. Ainsi l'incident sera clos et nous pourrions les uns et les autres, plutôt que de disperser nos efforts en polémiques stériles, les consacrer tout entiers à des tâches communes, comme celle du rassemblement des forces démocratiques auquel la C.G.T. continuera de travailler dans un esprit de totale loyauté.

Pour le Bureau confédéral :

B. Frachon,
secrétaire général.

La lettre du Bureau confédéral de la C.G.T. qu'on vient de lire soulève plusieurs questions importantes.

La première concerne une erreur d'information, ou tout au moins d'interprétation. L'amendement Le Brun à la section du Plan du Conseil économique, opposant les éléments d'un contre-plan au plan de Pompidou et Giscard d'Estaing, était une initiative personnelle. Le Bureau confédéral n'a pas approuvé cette initiative et a demandé à P. Le Brun de ne pas la soutenir en séance plénière. Tels sont les faits. Pour notre part, nous nous sommes bornés à regretter que cette initiative n'ait pu réussir, dans ces conditions, à constituer un front de l'ensemble des organisations syndicales. Cette union aurait donné une tout autre tournure à la discussion du Plan devant l'Assemblée nationale.

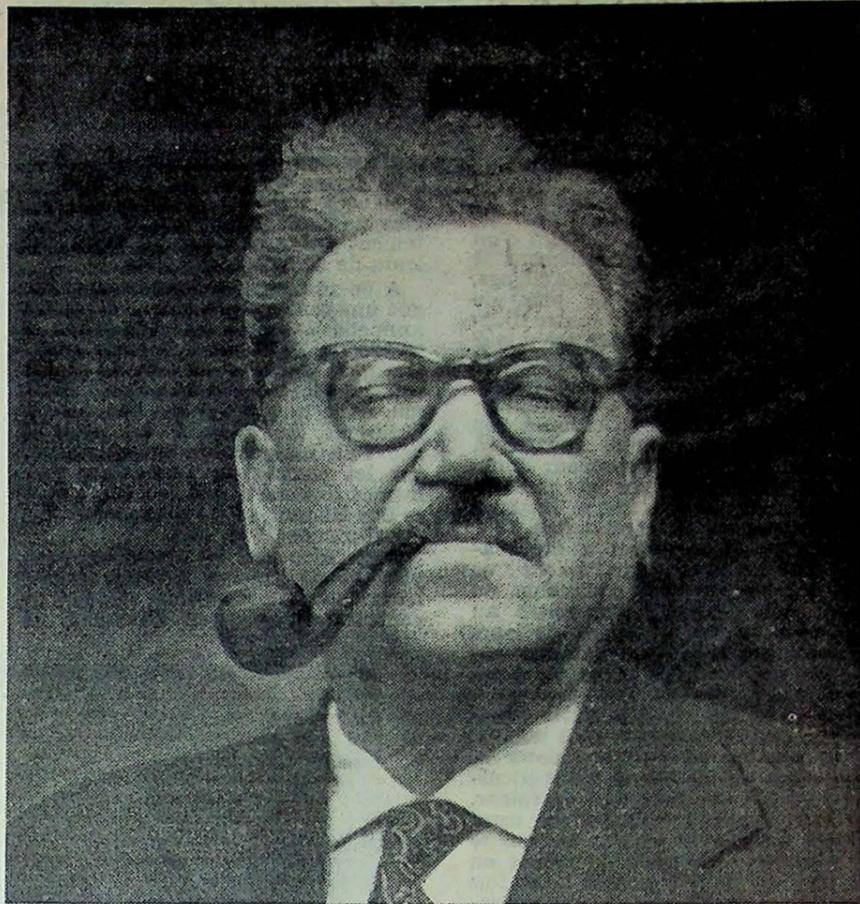
Le Bureau confédéral nous dit qu'en la circonstance il a fait application de la position du XXXIV^e congrès de la C.G.T., qui recherche « la mise au point d'un programme commun pour faire triompher la démocratie ». Dans un tel programme, ajoute-t-il, « une certaine planification serait alors nécessaire et possible, en rapport notamment avec la nationalisation des secteurs-clés et la démocratisation de l'Etat et de la gestion de l'économie ». Toutefois, il estime qu'une « position planificatrice » serait un leurre, bien plus qu'une base de mobilisation, sous le règne de la V^e République.

Toute référence à la possibilité d'une « certaine planification » nous avait échappé dans les débats du XXXIV^e congrès de la C.G.T. A vrai dire, nous ne parvenons pas à l'y retrouver. Mais nous avons pris connaissance avec intérêt, au cours des derniers mois, de certaines déclarations nouvelles de militants responsables de la C.G.T., indiquant la conscience croissante de l'intérêt d'un contre-plan à opposer aux plans du gouvernement.

Il semble résulter, toutefois, de la nouvelle position du Bureau confédéral, que l'idée de plan ne pourrait être mise en avant, dans l'intérêt des travailleurs, qu'une fois le régime gaulliste renversé, et non avant. Dans ce cas, il ne s'agirait évidemment pas d'un « contre-plan », c'est-à-dire d'un instrument de combat contre le régime, mais d'un plan mis en œuvre par un gouvernement socialiste et démocratique.

Dans ces conditions, comment une « certaine planification » pourrait-elle prendre place dans le cadre d'un « programme commun pour faire triompher la démocratie » ? Ce programme commun devrait être élaboré sous le règne de la V^e République. Il devrait servir à la lutte contre ce régime, à mobiliser les travailleurs contre lui. Il implique une certaine idée de la planification, et c'est pourquoi il nous paraît logique de montrer comment on peut lutter, dès à présent, contre le plan gaulliste en discutant les éléments d'un contre-plan. C'est ce que le P.S.U. a fait, et son intention n'est pas restée sans écho.

Bien entendu, les travailleurs se mobilisent dans l'action pour des revendications directes, particulières et générales, avec ou sans plan. Sans cette défense constante des salaires et des conditions de travail, aucune autre action contre le régime n'est concevable. Mais le régime et le capitalisme d'aujourd'hui, ce n'est pas seulement une poussière d'entreprises. C'est aussi, c'est surtout, une série de grands trusts et monopoles, c'est l'Etat-patron, et c'est à leur usage que le gouvernement élabore son plan et sa politique économique. Faut-il craindre d'opposer à cette politique globale une autre politique globale ?



(Photo A.D.P.)

BENOIT FRACHON :
un leader incontesté.

Il n'y a aucune contradiction, à nos yeux, entre les revendications partielles et immédiates, et celles qui découlent d'une politique générale présentée dans un contre-plan. Le régime doit être attaqué dès à présent dans des bastions, et sa planification est un de ces bastions.

Que s'est-il passé à l'Assemblée nationale lors de la discussion du projet de plan ? On a vu qu'en définitive, toute la droite et le centre ont soutenu l'U.N.R. et le gouvernement, à quelques exceptions près. Seuls, les députés socialistes et communistes ont voté contre. La preuve est ainsi faite que lorsque de grandes options sociales se présentent, seuls les partis qui se revendiquent du socialisme pourraient former une opposition cohérente.

Malheureusement, ils n'agissent qu'en ordre dispersé. Et l'on assiste à cette situation que nous avons redoutée : le porte-parole de la S.F.I.O., Defferre, critique le plan gaulliste sans rien lui opposer de cohérent ; et le parti communiste dépose un amendement au plan gaulliste demandant au gouvernement d'en présenter un autre, qui réaliserait un programme... contraire à la politique de ce gouvernement !

Si, comme nous n'avons cessé de le demander, on avait recherché, dans un esprit unitaire, à élaborer en commun les éléments d'un contre-plan, si les organisations syndicales y

avaient apporté leur contribution essentielle, si au Conseil économique un bloc avait mis en avant un contre-plan et l'avait défendu sans concessions, si une vaste agitation avait été entreprise sur ce thème, en relation avec les revendications actuelles, alors la discussion devant le Parlement aurait pris une autre tournure. Contre la politique économique du régime, la gauche socialiste et démocratique aurait proposé une autre politique économique. Un pas capital aurait été fait dans la voie de l'unité.

La leçon doit servir. Comme le dit le Bureau confédéral de la C.G.T., il faut consacrer nos efforts « à des tâches communes, comme celle du rassemblement des forces démocratiques ». Plus que jamais ce rassemblement reste l'objectif du P.S.U. Mais il faut savoir sur quoi et pourquoi se rassembler, et qui rassembler. Aujourd'hui, un vaste mouvement unitaire ne peut aboutir que s'il a des objectifs clairs. L'adversaire dispose d'instruments de pouvoir et de régulation de la vie économique-tout nouveaux. C'est à eux qu'il faut savoir s'en prendre. Et, pour commencer, il faut en discuter en commun. Le rôle que la C.G.T. peut jouer à cet égard est considérable. Nous serons les premiers à nous féliciter, si les discussions actuelles lui donnent l'occasion de jouer pleinement ce rôle.

Pierre Naville.

Le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme et l'élection présidentielle

Le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme, réuni à Paris les 28 et 29 novembre, s'est préoccupé des conditions actuelles de la défense et de la rénovation de la démocratie.

Au cours des débats, Edouard Depreux est intervenu pour souligner la nécessité de substituer au gaullisme, non pas un régime qui ressemblerait à la III^e ou à la IV^e République, mais une véritable république démocratique, laïque et socialiste. Le congrès a également entendu Henri Faure, président de la Ligue de l'Enseignement, et André Desvallois, secrétaire général du S.N.I., qui a dénoncé le danger du corporatisme.

Notre camarade Daniel Mayer, président de la Ligue, a évoqué la candidature de Gaston Defferre à la présidence de la République. Il a déclaré notamment à ce sujet : « En ce qui concerne la

division politique, on a pu croire — malgré le caractère insolite de son entrée en scène — que la candidature de Gaston Defferre la surmonterait. Il est vrai qu'elle répond à la question que se posaient certains anxieux sur le vide éventuellement créé par le départ de de Gaulle. Mais, pour être pleinement efficace, cette candidature doit être unique. Or le comportement de Gaston Defferre, ses hésitations, ses imprécisions, ses refus, ne facilitent pas une adhésion globale. Le rôle des républicains conscients de la gravité d'une telle confusion est de poser publiquement les questions, obligeant à fournir des précisions également publiques, à défaut du programme commun à toutes les gauches qui refusent Gaston Defferre et ses amis. Ainsi la situation sera clarifiée. »

A noter, d'autre part, l'entrée de notre ami Robert Verdier au Comité central de la Ligue.

AGRICULTURE

L'intégration capitaliste

L'intégration par l'amont

Les premières formes d'intégration (1) ont été pratiquées dans l'aviiculture et l'élevage porcin. Il s'agit d'un système qui lie contractuellement le producteur à une firme qui s'engage, moyennant conditions de prix, de quantité et de qualité et contre fournitures de matériels, d'aide technique ou de prêts, à absorber la totalité de sa production. Le producteur agricole intégré se trouve ainsi rapidement placé dans une situation à peu près identique à celle de l'ouvrier à domicile, à qui l'entrepreneur fournit matières premières et garantie d'écoulement, mais conserve les frais d'investissement en capital fixe.

Jusqu'ici, l'intégration a été réalisée principalement par l'amont : ce sont les fournisseurs d'aliments du bétail qui, désireux d'accroître au maximum la consommation de leurs produits, ont encouragé l'élevage industriel des volailles, porcs, et, à un autre stade, encore peu développé, veaux et de baby-bœufs. Cette forme d'intégration a complètement perturbé le marché et entraîné dans de nombreux cas la ruine des agriculteurs qui s'y étaient laissés entraîner. En effet, l'objectif essentiel des marchands d'aliments étant... de vendre de l'aliment — et non du poulet ou du porc — ils ont poussé à la fois à la surproduction et à l'effondrement de la qualité, ces deux facteurs entraînant évidemment un effacement durable des cours, dont les aviculteurs — les Bretons en premier lieu — ont fait les frais.

Cette « intégration-rackett », analogue à celle pratiquée aux U.S.A. il y a 20 ans et contre laquelle le gouvernement Roosevelt avait tenté de réagir, n'est cependant pas la forme principale dans laquelle va se développer l'intégration capitaliste. Un gouvernement conscient de sa responsabilité aurait dû l'interdire purement et simplement — et il l'aurait pu sans gêner l'augmentation de la productivité agricole.

L'intégration par l'aval

Il en va différemment de l'intégration par l'aval, c'est-à-dire celle qui, partant des souhaits du consommateur, exprimés à travers les grandes chaînes commerciales, intègre la production agricole à l'industrie transformatrice. Celle-ci correspond à un besoin de rationalisation qui constitue une donnée objective de la transformation des habitudes alimentaires. La production agricole devra s'y adapter comme elle a dû abandonner la culture du seigle et du sarrasin.

Que deviendra l'exploitation agricole ainsi intégrée ?

Si l'on en juge par les exemples étrangers déjà réalisés (Findus en Suède, Libby's en Amérique), le rapport entre l'intégrateur et l'intégré se nouera de la manière suivante :

L'exploitant sera lié par contrat avec le groupe industriel transformateur ; le contrat précisera les normes de production de la spéculation visée : semences, modes de culture, de récolte, rendement moyen, qualité requise. Il fixera à l'avance le prix et le volume des récoltes traitées, par clauses susceptibles de révision annuelle. Il entraînera vraisemblablement l'intervention de l'inté-

grateur sur l'exploitation elle-même sous forme de prêt de matériel, de semences, voire de constructions stables de conditionnement et de traitement (chambres froides, etc.), ailleurs de serres ou d'étables.

A ce niveau, l'exploitant aura gagné une certaine sécurité — au moins annuelle — quant aux débouchés de sa récolte. Par contre, la seule initiative qu'il conserve est celle de choisir son interlocuteur contractuel. Choix qui, dans la plupart des cas, restera théorique. En effet, il est probable que les intégrateurs s'implanteront sur les centres de production eux-mêmes (comme a fait la Libby's dans le Bas Rhône), où ils disposeront d'un quasi-monopole de fait.

C'est dire que le propriétaire-exploitant de l'atelier agricole intégré n'aura aucune possibilité sérieuse de contestation des conditions du

de ce débat. La réglementation consiste essentiellement en une substitution du contrat collectif au contrat individuel, lorsque le chiffre des exploitants intégrés est supérieur à un certain chiffre fixé par le ministre, ou lorsque les 2/3 des producteurs intégrés à une entreprise en font la demande — et dans la définition des précisions que doit comporter tout accord d'intégration.

Les limites de ce texte sautent évidemment aux yeux. Le contrat collectif ne sera pas toujours facile à réaliser, car on peut tourner la loi de multiples façons — par exemple en ne passant de contrats directs qu'avec un nombre d'exploitants inférieur à celui fixé par le ministre et en faisant prendre en charge les autres par des prête-noms. De même qu'il ne sera pas toujours facile d'obtenir l'accord des 3/4 des producteurs, compte tenu des pressions qui seront exercées sur eux.

Mais, surtout, il ne touche pas au fonds du problème. Même groupés, les producteurs d'une région et d'un produit donnés se trouveront en face d'un monopole de fait. Admettons que pour quelques produits de haute spécialité, bénéficiant d'un label estimé, le monopole des producteurs puis-

des éléments encourageants. Mais il reste que la coopération a le plus grand mal à lutter de vitesse avec l'intégration capitaliste, son fonctionnement démocratique même lui est un obstacle : il faudra plus de temps à la coopération pour convaincre les producteurs d'une région de s'organiser qu'il n'en faut aux monopoles pour leur imposer une situation de fait.

Une stratégie offensive de la paysannerie contre l'intégration capitaliste ne peut donc s'appuyer sur la seule construction économique.

a) D'un côté, il faut obtenir pour le mouvement coopératif, dans la mesure où il répond aux objectifs d'une lutte anti-intégrationniste, le monopole des crédits bancaires étatiques et para-étatiques. Nous en sommes fort loin lorsqu'on sait par exemple que la B.N.C.I., banque nationalisée, escompte les traites tirées par Duquesne-Purina sur les contrats d'intégration ;

b) Il faut lui réserver le monopole de débouchés des collectivités publiques : armée, établissements d'enseignement, hôpitaux, etc. ;

c) Il faut dégager, dans le cadre des crédits pour l'aménagement du territoire, les fonds nécessaires à la



Groupement de producteurs ou contrat d'intégration...

(Photo A.D.P.)

contrat proposé : d'une part, il sera lié à l'intégrateur par des emprunts à plus ou moins long terme — pour plantations, semis, installations, etc. — d'autre part, il ne pourra trouver d'acquéreur pour sa production que dans des conditions « acrobatiques » : éloignement des autres centres de collecte. L'intégration de ce type ne laisse au producteur que le choix entre la médiocrité garantie offerte par l'intégrateur et l'aventure.

Une pseudo-intégration de l'intégration

C'est pour pallier les effets de ce quasi-monopole que les organisations agricoles ont mis en avant la notion de « groupement de producteurs », dont la loi sur l'économie contractuelle en agriculture, votée le 6 juillet 1964, a précisé les attributions en matière d'intégration.

Notons au passage que la réglementation de l'intégration avait été laissée de côté dans le projet de loi ; c'est sur la pression des organisations syndicales — qui ont elles-mêmes rédigé et fait déposer des amendements acceptés par le rapporteur — que l'intégration fut évoquée au cours

de la discussion. Il est évident qu'il ne peut s'agir là que de cas d'espèces ; dans la grande majorité des situations, les producteurs réaliseront des productions « de série » qui trouveront difficilement place sur un autre marché que celui offert par l'intégrateur : le cas des pêches à conserve de la « Libby's », inutilisables pour un autre usage que celui de la conserverie, en est l'exemple. Par contre, le trust intégrateur se gardera bien de limiter ses contrats d'intégration à une seule zone : la Libby's s'est installée en même temps dans le Languedoc et en Italie du Sud. Findus s'implante à la fois dans l'Aisne et dans le Hanovre. Dans ces conditions, quel peut être le poids d'un groupement de producteurs qui dépendent de l'intégrateur pour leurs fournitures, leurs semences et leurs débouchés, alors que celui-ci peut à chaque instant se tourner vers un autre marché ?

Mieux, la pratique des grands ensembles commerciaux et industriels tend à imposer « sa » marque au lieu et place de l'appellation d'origine. Nous avons vu se produire cette évolution pour toute une gamme de produits industrialisés, de l'huile au café et au beurre. Nous la verrons généralisée demain pour l'essentiel des produits périssables.

Un secteur coopératif concentré

En fait, le seul moyen, dans le régime actuel de fait des monopoles intégrateurs, est de briser leur monopole, et ceci ne peut être fait que par la réalisation de grands ensembles coopératifs auto-intégrés s'appuyant sur une production auto-organisée. Le mouvement coopératif a fait depuis quelques mois un sérieux effort de réflexion sur ce thème. Le congrès d'Evian de la Coopération agricole a, de ce point de vue, marqué un tournant dans la vie de cette organisation. Les ententes réalisées dans le Sud-Ouest, ou, au niveau de la coopération laitière, la création, avec l'appui des coopératives agricoles, de super-marchés coopératifs — tel le C.I.P. de Blanc-Mesnil —, la réalisation d'industries d'aliments du bétail en liaison directe avec les producteurs — telles les réalisations d'UNICOPA en Bretagne, d'AVISO dans le Sud-Ouest — sont

réalisation de grands complexes industriels coopératifs qui apporteront une aide efficace à la solution des problèmes des régions sous-développées ;

d) Il faut créer, sur tout le territoire, à partir d'organismes tels que l'AMPRA, l'IFOCAP, les CIVAM et GVA, une véritable formation professionnelle agricole, tendant à former les cadres de l'agriculture de groupe et de ses prolongements industriels et commerciaux.

...et la lutte directe contre l'intégration

Ces objectifs ne peuvent être atteints que dans le cadre d'un plan démocratique et social dont les objectifs iraient à l'encontre de ceux des monopoles. Donc, dans le cadre d'un contre-plan au plan actuel.

Mais, à côté de cette stratégie offensive, intimement liée avec elle, il faut bâtir une stratégie défensive à long terme, s'appuyant d'une part sur la résistance des paysans à l'intégration capitaliste, d'autre part sur la lutte revendicative des salariés agricoles et des paysans intégrés.

Interdire, par l'action de masse, même violente, l'implantation des centres d'intégration de façon à gagner pour le mouvement coopératif le temps de se mettre en place, exiger du gouvernement qu'il subordonne toute autorisation de mise en place de centre intégrateur à la réalisation concurrente d'un organisme coopératif, organiser dans le même temps la lutte résolue des paysans intégrés et des travailleurs industriels de l'industrie intégratrice pour obtenir des salaires et des conditions de travail qui permettent à la coopération d'être concurrentielle.

En un mot, prendre l'option de la création d'un secteur coopératif anticapitaliste, en sachant qu'il devra être soutenu par la lutte politique et syndicale et que, sur le seul plan des « libres mécanismes du marché », il part battu d'avance. Telle est la seule stratégie qui permette d'éviter l'intégration capitaliste à la campagne et faire que la transformation industrielle de l'agriculture se fasse au profit des agriculteurs et non contre eux.

Serge Mallet.

(1) Voir T.S., numéro 216.

BULLETIN DE COMMANDE

NOM

Adresse

Passer commande de

1. - exemplaires (T. S. n° 215) à 0,20 F
2. - affiches P.S.U. 3 couleurs à 0,15 F
3. - 1^{er} Dossier Municipales à 2,00 F
4. - Dossier Contre-Plan (T.S. n° 216) à 0,45 F
5. - Plate-forme Président. (n° 217) à 0,20 F

Ci-joint un chèque d'un montant de

PAIEMENT A LA COMMANDE. Tribune Socialiste, C.C.P. 5826-65 Paris

THÉÂTRE

"La Crécelle"

à la Gaîté-Montparnasse

Percy a suivi Sirène, une fille de joie, jusque chez elle à cause d'un pari avec un copain.

Aussitôt, un dialogue s'engage entre ces deux êtres. Lui, c'est un grand enfant, timide, trop gâté par ses parents bourgeois. Il a trente ans, mais il a vécu plus que de coutume « dans les jupes de sa mère ». Sirène, elle, c'est une jeune femme réaliste et gouailleuse. Lui, lorsqu'il parle, est sincère comme un gosse. Cette candeur amuse Sirène. Elle joue avec lui comme on joue avec un jouet. Elle le compare à cette crécelle qu'il a dans sa poche comme fétiche. Elle le prend pour un idiot, un benêt, un attardé. Mais cette pureté qui lui semble anormale l'agace et l'attire à la fois. Elle semble chercher, provoquer un contact charnel qui ne vient pas. Eprouté-elle un besoin de se purifier, de se revivifier ? Oui. Femme très libre, trop libre, elle est éprise de pureté.

Pendant deux heures, la jeune chatte Sirène va jouer avec Percy, le naïf souricé. Chacun restant dans son univers, vrai ou fictif, vécu ou fabriqué, essaiera de convaincre l'autre à sa façon de voir la vie et de la vivre. Des moments de tendresse succèdent aux heurts, aux contradictions, aux colères. Les élans spontanés de Percy, sa jeunesse, sa susceptibilité bour-

geoise ses emportements subits, son sourire bon enfant, son air dégingandé de grand clown sensible comme un violon se heurteront à Sirène qui se veut insensible mais qui ne l'est pas, qui s'est bâti un monde mais qui ne veut pas en sortir, craignant la pauvreté et pour sa liberté et qui, pourtant, en éprouve parfois le désir. Arriveront-ils à se convaincre réciproquement ?...

Je vous conseille d'aller les voir jouer « leurs jeux ». Vous vous y laisserez prendre. Vous prendrez parti pour Sirène (Jacqueline Gauthier) ou pour Percy (Claude Rich) ou pour Ricardo (Yves Arcanel) qui revient chercher sa jeune sœur. Comme moi, vous participerez à ce jeu spirituel, enjoué, émouvant, cocasse, joyeux, tendre, humain, écrit par Charles Dyer, mais joliment adapté par Albert Husson et mis en scène avec tendresse et talent par Michel Fagadau.

Jeune, humoristique et sensible, cette « Crécelle » est une musique, oui (je ne fais nul jeu de mots), une musique qui ne fait penser à celle du grand Erik Satie. C'est léger, tendre, malicieux. Allez voir et entendre ceux qui la jouent pendant qu'il en est encore temps.

Michel Duvernay.

nie ; Ugo et sa femme continueront à vivre face à face, sur ce coin de terre désolée où le chant des oiseaux a fait place aux stridences des sirènes ; où les panaches des cheminées ont rongé depuis longtemps les vertes frondaisons des arbres.

Reste la contestation

Antonioni termine son film sur les mêmes images que celles des séquences d'ouverture. Rien ne s'est-il donc passé ? Apparemment, rien. Mais les symboles possèdent plusieurs clés et un incompréhensible pouvoir de suggestion. Au-delà du « coup de patte » formel que constitue le retour au statu quo, tout incite le spectateur

à poursuivre le film, à trouver sa propre solution. Le metteur en scène nous a mis sur la voie. Son « désert », paré des surprenantes couleurs de l'irréalisme, est une magnifique parabole. Pour tous ceux qui ne sont pas engagés dans un affrontement brutal avec le réel (la scène de la grève n'a pas été tournée pour rien), c'est un constat amer : ni l'abondance matérielle, ni le confort moral, ni le progrès mécanique, ni l'érotisme, ni les relations mondaines, ni l'adultère, ni le suicide ne sont des solutions. Reste la contestation : au niveau de l'esprit, la poésie ; au niveau politique, la révolution.

Jean-Jacques Vernon.

MUSIQUE

"L'Ange de feu"

de Prokofiev

L'Opéra-Comique prouve avec cette création sa nécessité. On peut regretter qu'il soit trop ignoré des masses. Il est pourtant impossible de trouver ailleurs un spectacle de cette qualité à des prix comparables.

La présente création se distingue par les résultats remarquables d'un travail d'équipe.

Les décors à usages multiples et conçus en vue d'un changement rapide sont tout de même de bon goût. La mise en scène est pleine de mouvement lors du troisième acte qui est le plus prenant.

La distribution mérite félicitations. Il est dommage que Mlle Cavalli ait un si mauvais accent, car elle chante avec une vaillance admirable. M. Mars, en Grand Inquisiteur, ne lui cède en rien sous ce rapport. Les autres rôles sont parfaitement tenus et chacun y est à l'aise.

La réussite doit beaucoup au chef d'orchestre, M. Georges Sébastian, qui a réussi un équilibre parfait et toujours ardu à réaliser entre les chœurs, les solistes et l'orchestre.

Une réserve importante est à faire, qui concerne le livret qui est une histoire de femme possédée, qui se livre à la magie pour retrouver

« L'Ange de feu » qui lui apparut dans sa jeunesse. Il est difficile de se sentir concerné par de tels personnages et même de s'intéresser à eux ; on se demande ce qui a pu tenter Prokofiev et c'est dommage, car il arrive tout de même à élever une atmosphère d'envoûtement douloureux avec des moyens très simples. Signalons la beauté des interludes et disons, malgré la réserve exprimée au sujet du livret, qu'il s'agit d'un spectacle à voir.

Pierre Bourgeois.

En Bref...

Deux autres prix littéraires ont été décernés lundi dernier : le Prix Femina et le Médicis.

Le premier a été décerné à Jean Blanzat pour *Le Faussaire* (1), œuvre fantastique aux phases bien ciselées, le second a couronné Monique Wittling pour *L'Opoponax* (2), un livre plein de tendresse et d'humour qui évoque le monde de l'enfance.

(1) Editions Gallimard.
(2) Editions de Minuit.

CINÉMA

"Le Désert rouge",

de Michelangelo Antonioni

Giulietta (Monica Vitti) s'efforce de comprendre le monde où elle vit. C'est l'épouse d'un ingénieur qui travaille dans un immense complexe industriel.

L'homme n'a pas de problèmes : il fait un métier qu'il aime ; il est également responsable ; pour lui, tout se situe au niveau de la participation. Giulietta, elle, s'interroge. Elle relève d'un accident d'automobile et le traumatisme qu'elle a subi est à l'origine de son inquiétude. Elle a failli mourir. Pour quoi vivre désormais ? Pour l'enfant que lui a donné Ugo (Carlo de Pra) ? Pour ce gosse tellement gâté par l'existence que plus rien ne semble l'émerveiller ? Cette question, pour Giulietta, ne tarde pas à devenir angoissante.

C'est alors que surgit un ami du mari. Corrado (Richard Harris) est également ingénieur, mais il appartient à la catégorie des nomades, de ceux qui s'occupent d'implantation d'usines à l'étranger et au-delà des mers. Il possède la sécurité de l'emploi et donne l'impression de vivre une belle aventure. Mais Corrado est suffisamment intelligent pour savoir le prix de cette illusion. C'est un insatisfait qui connaît ses mirages. Avec lui, les choses (et les gens) se situent au niveau de la connivence.

Sortir de l'enlèvement

Vis-à-vis d'Ugo, le mari définitivement embourgeoisé, Corrado est en position de force. Il est naturel que Giulietta soit attirée par ce garçon solide et franc, apparemment disponible. La femme croit entrevoir la solution. Dans les bras d'un homme qui, pour une fois, ne la regarde pas avec les yeux de la compassion, elle va reprendre goût à la vie. Les êtres retrouvent des contours nets, la sensation d'enlèvement disparaît. L'enfant n'est plus l'alibi du désenchantement. Tout, au contraire, s'apprête à chanter au tour de Giulietta. Pourtant, rien ne se produira ; rien tout au moins de caractéristique. Corrado s'en ira, avec regret, vers la Patago-

pour quelques jours encore...
prix exceptionnel de souscription pour les lecteurs de TRIBUNE SOCIALISTE

18 mois **49 f** par mois

Tous les romans de JEAN-PAUL SARTRE

Edition de luxe numérotée
Tirage limité, sur les presses de l'Imprimerie Nationale

LA NAUSÉE - LE MUR
L'AGE DE RAISON - LE
SURSIS - LA MORT DANS
L'ÂME

En 5 volumes illustrés de lithos originales en couleurs de W. Spitzer

Bon pour une documentation gratuite à adresser à la
LIBRAIRIE PILOTE,
30, rue de Grenelle
Paris
(7^e)

Nom
Adresse
Profession

T.S.12

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.

Semaine du 2 au 8 décembre

LE DON
PAISIBLE

L'ouvrage de base de toute bibliothèque



L'ENTHOUSIASME DES ÉCRIVAINS !

"Une extraordinaire réussite, ce Littre".

JEAN PAULHAN

de l'Académie Française

"Par sa forme inhabituelle, il sera facile à loger dans les bibliothèques et à portée de la main. C'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à un homme instruit et désireux de s'instruire".

MAURICE GARÇON

de l'Académie Française

"Un cadeau royal et précieux".

FRANÇOIS MAURIAC

de l'Académie Française

"Bravo pour le Littre ! Le format, la différence de caractères, la marge spacieuse où débordent le mot cherché, la reliure, tout témoigne d'une connaissance parfaite de ce que l'on peut souhaiter d'un dictionnaire".

MARCEL JOUHANDEAU

"L'enveloppe nouvelle, sous laquelle se présente un texte reproduit avec vénération, n'est pas une des moindres joies que procure aux lecteurs ce roman d'aventures - les aventures de la langue française".

RAYMOND QUENEAU

de l'Académie Goncourt

la seule édition intégrale et conforme du célèbre
DICTIONNAIRE DE LA
LANGUE FRANÇAISE

(Edition Gallimard Hachette)

"Ce monument national" comme disait Pasteur, ce "trésor de notre langue" (Le Figaro), cette "bible de l'homme cultivé" (Arts) est l'ouvrage de base de toute bibliothèque. Qui veut écrire ou parler correctement le français doit se référer à cette autorité indiscutée. La nouvelle édition, la seule, la vraie - reproduisant scrupuleusement le texte de l'ancienne devenue introuvable, lui est supérieure par la clarté et la maniabilité. Elle a été primée à l'Exposition Triennale des Arts Français et adoptée par toutes les grandes bibliothèques, l'Académie, le Ministère de l'Éducation Nationale, etc... Elle comprend 7 volumes de 2.000 pages, format 13x26 sur velin ivoire, rellés pleine toile.

Profitez des conditions exceptionnelles faites à nos lecteurs :

10 mensualités de 45 fr. ou 406 fr. (en un seul versement au comptant ou en 3 mensualités de 135 fr. 35 sans augmentation de prix). Vous n'avez rien à payer d'avance. Il vous suffit de remplir le bon de commande ci-dessous et de l'adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle, pour recevoir immédiatement les volumes sans frais de port et d'emballage et avec DROIT DE RETOUR. C'est-à-dire que si vous êtes le moins du monde déçu par la présentation des volumes, vous pouvez les renvoyer dans les 3 jours sous leur emballage d'origine et vous êtes quitte de tout engagement. Vous ne courez donc aucun risque puisque votre commande ne sera définitive que lorsque vous aurez vu l'ouvrage. Mais hâtez-vous car les conditions de la présente offre ne peuvent être garanties que pour une quinzaine.

BON à adresser à la Librairie PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris (VII^e)

(Valable seulement pour la France Métropolitaine)

Veuillez m'adresser le Littre, édition intégrale en 7 tomes. Je réglerai (cocher la case figurant devant la formule choisie)

comptant à réception des volumes : 406 Fr.

en 3 versements mensuels de : 135 Fr. 35

en 10 versements mensuels de : 45 Fr.

Je garde le droit de vous retourner les volumes dans les 3 jours dans leur emballage d'origine et serai en ce cas libre de tout engagement.

Nom Profession

Adresse Signature

N° C.C.P. ou bancaire

T.S. 12

Les cadeaux empoisonnés de Moïse Tschombé

MOÏSE TSCHOMBE est venu offrir au patronat français des cadeaux, rien que des cadeaux. Dans le luxueux appartement qu'il avait loué à l'hôtel Crillon — pas très loin du boulevard Poissonnière — il a réservé l'accueil le plus cordial aux représentants de l'industrie. On ne saurait négliger cet aspect de son voyage. Sans doute, Tschombé est aussi venu voir de Gaulle. Mais le dictateur congolais considère le patronat comme un partenaire tout aussi important que le chef de l'Etat.

Entre businessmen

AUX hommes d'affaires répondant à son appel, Tschombé, chef de gouvernement mais aussi milliardaire (le seul milliardaire africain), a tenu le rude langage du business. Assurément le capital américain est présent au Congo. Mais il y a, pour les Français, une place à prendre : celle des Belges. Les conditions d'investissements sont avantageuses. Le général de Gaulle (c'est-à-dire le contribuable français) paiera les frais d'infrastructure. Quant à la main-d'œuvre locale elle ne coûte pas

COMMUNIQUE DU P.S.U.

Le Bureau national du P.S.U. est indigné de la réception à Paris, par le chef de l'Etat, de M. Moïse Tschombé : ce n'est certes pas avec un tel homme qu'on peut pratiquer une politique de solidarité avec les pays africains en voie de développement.

Le 1^{er} décembre 1964.

cher, l'A.N.C. (Armée Nationale Congolaise) contiendra les mouvements revendicatifs de la manière que l'on sait.

Tschombé a dit vrai. Les Belges en ont assez et sont prêts à céder en partie la place. M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Bruxelles, l'a à peine dissimulé lundi dans une interview au *Monde* : « **Honnêtement, je ne peux pas contester que j'ai des ennuis sur le plan international, de graves ennuis, comme je n'en avais plus connus ces dernières années (...).** »

« Je crois surtout que nous allons devoir réexaminer le problème de notre assistance technique. Nous ne pouvons plus envisager des assistants techniques dans un pays où règnent le désordre, la rébellion, la révolution. Nous ne pou-

vons plus, par exemple, envoyer des Belges dans la région de Stanleyville. »

Passons sur les capacités d'analyse restreintes du ministre belge. Une seule question nous intéresse : pourquoi cette volte-face. M. Spaak en donne très clairement la raison. Lisez bien ce qui suit :

« On ne peut pas concevoir une assistance technique sans aider aussi le pays auquel on accorde cette assistance à assurer un minimum d'ordre. »

La place des Belges...

DONC au tour de la France de tenter l'aventure. Au départ, nous n'accorderons bien entendu au Congo de Tschombé qu'une aide économique. Nous allons non seulement investir des capitaux, mais aussi envoyer des ingénieurs et des techniciens de toutes sortes. C'est là que les choses vont commencer à se compliquer. Ces Français vont avoir à collaborer avec le pouvoir légal du pays, un pouvoir qui n'a pour seule autorité qu'une armée détestée par la population. Ces Français, qu'ils le veuillent ou non, vont apparaître aux yeux des Congolais comme les complices de Tschombé. Ils seront appelés un jour ou l'autre à connaître le sort des otages de Stanleyville.

Alors l'opinion française éprouvera pour ses compatriotes en danger les mêmes émotions qui ont agité l'opinion belge. Alors, le gouvernement dira : nous ne pouvons pas abandonner nos ressortissants, ce n'est pas une question politique, c'est une affaire humanitaire. Et l'armée de Tschombé pénétrera dans les zones rebelles derrière les paras français qui lui auront ouvert le chemin par humanité.

De Gaulle se flatte d'être un ami du Tiers Monde. Sa politique, quels qu'en soient les mobiles, lui a valu, jusqu'à présent, une audience certaine dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Toute aide, même économique, accordée au suspect numéro 1 de l'affaire Lumumba, a des chances certaines de renverser la situation. Que le chef de l'Etat en personne le reçoive à l'Elysée constitue déjà un acte politique sévèrement jugé par la gauche française et par les peuples africains.

Les arrière-pensées de Washington

AVANT d'aider Tschombé, il serait bon de réfléchir sur les raisons non avouées de son voyage à Paris. A-t-on cherché à savoir pourquoi le capital américain, présent au Congo, est prêt à laisser s'investir le

capital français. La loi des affaires veut qu'on ne se fasse jamais de cadeaux à moins d'y trouver un quelconque profit.

Un certain nombre de financiers américains ont effectivement un profit à tirer d'une participation française. Ils savent que les Etats-Unis, en raison de leur politique, dans l'Est asiatique, Amérique latine, et en Afrique, sont en butte à une impopularité grandissante dans les pays du Tiers Monde. Ils savent aussi que les tentatives de rapprochement entre Moscou et Pékin contribuent à tendre les relations entre l'Est et l'Ouest et qu'il ne faut plus s'attendre à une certaine tolérance soviétique mise sur le compte de la coexistence pacifique. Enfin, à l'intérieur même des Etats-Unis, un nouveau front de résistance est en train de se constituer avec les Noirs américains qui, de Martin Luther King à Malcom X, affirment leur solidarité avec les pays africains.

Partager l'impopularité

CETTE situation nouvelle contraint Washington à « économiser » ses interventions militaires à l'extérieur. Au Congo il est avantageux d'agir par Belges ou par Français interposés.

Il était curieux d'observer mardi dernier les réactions de divers journaux américains reprochant au malheureux Spaak d'avoir retiré trop tôt les troupes de son pays. La presse d'outre-Atlantique, qui cherchait sans ambages à faire pression sur l'opinion publique belge, affirmait que le ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Bruxelles avait mis en péril par sa décision la vie d'Européens encore présents sur la terre congolaise. En réalité, le départ des troupes belges avait surtout créé dans l'armée de Tschombé, incapable de tenir sans aide extérieure, un état d'anarchie susceptible de mettre en péril les intérêts considérables détenus par le même capital américain au Congo. Lundi, en arrivant à Londres, M. Ball, ministre adjoint américain des Affaires étrangères, avait donné un écho de ses inquiétudes et déclarait qu'une action directe de l'armée américaine pourrait être envisagée. Mais, bien entendu, il serait plus commode de convaincre les Belges de supporter tout le poids de l'impopularité d'une telle opération.

Voilà ce qui attend la France si demain elle prend la relève de la Belgique au Congo. Les cadeaux de M. Tschombé peuvent enrichir sans aucun doute un certain nombre d'hommes d'affaires de chez nous. Pour le peuple français, ce sont des cadeaux empoisonnés.

Jacques Vivien.